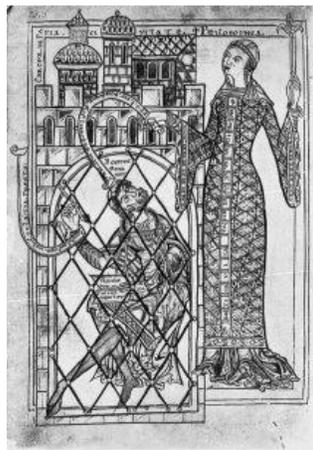


UFR DE PHILOSOPHIE



Master mention « Philosophie »
Parcours-type « Philosophie politique et Éthique »

Responsable du parcours
M. le Professeur Stéphane Chauvier

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS
Année universitaire 2023/2024

Sommaire

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA FORMATION	4
1. 1. INSCRIPTION ADMINISTRATIVE.....	4
1. 2. INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES	4
1. 3. CONTROLE DES CONNAISSANCES	4
1. 4. DATES DE RENTREE	6
1. 5. CONTACTS	6
2. PRESENTATION GENERALE	7
2. 1. OBJECTIFS DE LA FORMATION	7
2. 2. ÉQUIPE DE FORMATION ET THEMATIQUES DE RECHERCHE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS.....	7
2. 3. MAQUETTES DES ENSEIGNEMENTS, CREDITS ECTS/COEFFICIENTS	8
3- L'ANNÉE DE MASTER 1	10
3.1. COURS DE TRONC COMMUN (UE 1)	10
3.1.1. M1/2PHPO13 Cours de tronc commun I.....	10
3.1.2. M1/2PHPO14 Cours de tronc commun II	11
3.1.3. M1/2PHPO15 Cours de tronc commun III.....	12
3.2. TD (UE2 & UE3)	12
3.2.1. TD1 : philosophie politique (UE2)	12
M1/2PHPO21 TD 1, groupe 1 : Hugo Lorgeril (1 ^{er} et 2 ^e semestres).....	12
M1PHPO21 TD 1 groupe 2 : Hélène L'Heuillet (semestre 1).....	13
M2PHPO21 TD 1 groupe 2 : Sean McStravick (semestre 2)	14
3.2.2. TD 2 : philosophie morale (UE3).....	15
M1/2PHPO31 TD 2 groupe 1 : Jean-Baptiste Juillard (1 ^{er} et 2 ^e semestres).....	15
M1/2PHPO31 TD 2 groupe 2 : Anne Morvan (1 ^{er} et 2 ^e semestres)	16
3.3. SEMINAIRES DE FORMATION A LA RECHERCHE (UE4, UE5 & UE6).....	17
M1/M2PHPO41/51 : Séminaire de philosophie pénale. Resp. : Philippe Audegean	17
M1/M2PHPO42/52 : Séminaire de philosophie des relations internationales. Resp. : Stéphane Chauvier	18
M1/M2PHPO43/53 : Séminaire de philosophie sociale et politique. Resp. : Hélène L'Heuillet.....	19
M1/2PHPO44/54 Séminaire d'éthique environnementale et des technologies. Resp. : Michel Puech	20
M1/M2PHPO45/55 : Séminaire de philosophie politique. Resp. : Céline Spector	20
M1/M2PHPO46/56 : Séminaire de philosophie politique. Resp. : Pierre-Henri Tavoillot.....	22
3.4. UE7 METHODOLOGIE M1/2PHPO70	22
4. L'ANNÉE DE MASTER 2	24

4.1. MEMOIRE DE RECHERCHE (UE5)	24
4.2. SEMINAIRES DE FORMATION A LA RECHERCHE (UE1 & UE2)	24
<i>M3/M4PHPO11/21 : Séminaire de philosophie morale et politique. Resp. : Philippe Audegean</i>	<i>24</i>
<i>M3/M4PHPO12/22 : Séminaire de philosophie morale. Resp. : Stéphane Chauvier</i>	<i>26</i>
<i>M3/M4PHPO13/23 : Séminaire de philosophie sociale et politique. Resp. : Hélène L'Heuillet.....</i>	<i>26</i>
<i>M3/M4PHPO14/24 : Séminaire de philosophie politique. Resp. : Céline Spector.....</i>	<i>27</i>
<i>M3/M4PHPO15/25 : Séminaire de philosophie politique. Resp. : Pierre-Henri Tavoillot.....</i>	<i>28</i>
4.3. TD DE TRONC COMMUN	28
4.3.1. TD de lecture de textes (UE3).....	28
M3/4PHPO30 : groupe 1 — Sean McStravick (1 ^{er} et 2 ^e semestres)	29
M3/M4PHPO30 : groupe 2.....	30
4.3.2. TD spécialisé (UE4).....	31
M3/M4PHPO41 : Les théories de la reconnaissance	31
M3/M4PHPO44 : Philosophie du droit.....	32
4.4. SEMINAIRE COMMUN DE RECHERCHE UE6 M3/4PHPO60	33
5. JOURNEES D'ETUDE ET COLLOQUES	33
6. INSERTION PROFESSIONNELLE DES ETUDIANTS.....	33
7. ÉCHANGES INTERNATIONAUX	34

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA FORMATION

1. 1. Inscription administrative

L'admission en M1 se fait exclusivement *via* l'application nationale « mon master » <https://www.monmaster.gouv.fr>, y compris pour les étudiants en reprise d'études. La phase d'admission se déroule du 23 juin au 21 juillet. Une fois régulièrement admis, les étudiants doivent procéder à leur inscription administrative à Sorbonne Université.

L'admission en M2 pour les étudiants venant d'une autre université se fait *via* l'application e-candidat : <https://candgest-2023.sorbonne-universite.fr/#!/accueilView>. Les étudiants de Sorbonne Université qui souhaitent changer de parcours-type entre le M1 et le M2 doivent également passer par la procédure e-candidat. En revanche, les étudiants inscrits en M1 de politique et éthique en 2022-2023 n'ont pas à être à nouveau admis et peuvent donc procéder directement à leur inscription administrative.

La procédure d'inscription administrative est décrite ici : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription/inscriptions-administratives>.

1.2. Inscriptions pédagogiques

Une fois inscrits administrativement à Sorbonne Université, les étudiants doivent procéder à leurs inscriptions pédagogiques auprès de l'UFR durant le mois de septembre.

Dates des inscriptions pédagogiques :

- **Master 1** : ouverture des IPWEB sur l'ENT étudiant à partir du **14 septembre 2023** (consultez l'ENT étudiant pour connaître la date précise de début des inscriptions).
- **Master 2** : fiche à télécharger sur le site de l'UFR dans la semaine du **14 septembre 2023** et à remettre au secrétariat de l'UFR.

■ Attention : les inscriptions pédagogiques se font à chaque semestre et conditionnent l'inscription aux examens et, par conséquent, la possibilité de valider les UE du master.

Lors de leurs inscriptions pédagogiques, les étudiants ont le choix entre une inscription en régime de contrôle continu et une inscription en régime de dispense d'assiduité.

Le régime de contrôle continu est le régime normal. L'inscription en régime de dispense d'assiduité est une inscription dérogatoire qui peut être accordée, sur décision du directeur de l'UFR, aux étudiants ayant une activité professionnelle, ayant des enfants à charge, inscrits dans deux cursus indépendants, aux étudiants handicapés, aux sportifs de haut niveau, aux étudiants engagés dans la vie civique ou aux étudiants élus dans les Conseils.

Les étudiants répondant à l'une de ces conditions doivent faire la demande d'une inscription en régime de dispense d'assiduité, avec justificatifs, auprès du secrétariat de l'UFR un mois au plus tard après la date du début des cours de chaque semestre universitaire. Si la situation de l'étudiant l'exige (maladie, changement de contrat de travail, etc.), le délai d'un mois pourra être repoussé. L'étudiant s'inscrit alors dans le groupe « dispensés d'assiduité » lors de ses inscriptions pédagogiques en ligne (IP web). En l'absence des justificatifs exigés, le secrétariat inscrira l'étudiant en régime de contrôle continu.

1. 3. Contrôle des connaissances

Conformément aux modalités de contrôle des connaissances adoptées par le Conseil académique de l'université, toutes les UE de master sont évaluées en régime de contrôle continu intégral et *ne font donc pas l'objet d'une session de rattrapage*. Les modalités de contrôle des connaissances sont consultables ici : <http://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/scolarité>

Le contrôle continu peut prendre des formes différentes qui seront précisées par l'enseignant responsable de l'UE (exercice sur table, interrogation orale, mini-mémoire, exposé, etc.).

Les étudiants dispensés d'assiduité valident leurs UE en participant au dernier examen de contrôle continu organisé par l'enseignant responsable ou en lui remettant un travail préalablement défini.

▀ *Les étudiants inscrits en régime de dispense d'assiduité doivent donc consulter régulièrement les informations postées sur l'application Moodle (décrite infra) sur laquelle figurent notamment les modalités d'évaluation qui leur seront appliquées. Ils peuvent aussi prendre contact, en début de semestre, avec l'enseignant responsable pour obtenir toute information nécessaire à la validation de l'UE.*

Les étudiants étrangers inscrits dans les programmes d'échange, notamment ERASMUS, sont soumis aux mêmes conditions de contrôle des connaissances.

Les étudiants ayant un handicap peuvent bénéficier de mesures particulières lors des épreuves.

Les évaluations des UE de master peuvent avoir lieu durant la période de cours comme durant la période d'examens définie par le calendrier universitaire voté au CA.

Pour le calcul de la moyenne de chaque semestre, la note de chaque UE est affectée d'un coefficient égal au nombre d'ECTS (*European Credits Transfer System*) de l'UE. La répartition des ECTS par UE est détaillée *infra* p. 8-9.

Le passage de Master 1 en Master 2 est conditionné par l'obtention d'une moyenne annuelle supérieure ou égale à 10/20 (éventuellement après compensation entre les deux semestres de M1).

Dates des jurys

Les notes obtenues aux différentes UE sont communiquées aux étudiants quelques jours après la tenue des jurys. Le jury de master se réunira, au premier semestre, le **7 février 2024** et, au second semestre, le **05 juillet 2024**. Pour les M2, une session dérogatoire de remise tardive des mémoires est organisée au mois de septembre, avec une réunion du jury le **25 septembre 2024**.

Dates de remise des mémoires de Master 2

En M2, la remise du mémoire devra avoir lieu le **7 juin 2024**. Cependant, et après accord du directeur ou de la directrice de recherche, les étudiants peuvent également remettre leur mémoire le **2 septembre 2024**, dans le cadre de la session dérogatoire de septembre.

Les mémoires doivent être remis en deux exemplaires papier au secrétariat de l'UFR ainsi qu'en un exemplaire numérique à transmettre à l'adresse : Lettres-philosophie-memoires@sorbonne-universite.fr.

Une page de garde standardisée du mémoire est à télécharger à partir de la rubrique MOODLE de la spécialité ou sur l'ENT étudiant.

La soutenance du mémoire a lieu devant un jury composé d'au moins deux enseignants, dont le directeur ou la directrice de recherche.

Précision concernant les séminaires

Tous les séminaires de M1 et de M2 ont lieu sous forme de séances de *deux heures par quinzaine*. Les séminaires de M1 débutent en général la première semaine de cours, ceux de M2 la deuxième. Il est, dans tous les cas, indispensable de prendre connaissance du planning des séances communiqué lors de la première séance par l'enseignant responsable du séminaire et affiché à l'UFR et sur l'ENT, ainsi que sur la plateforme MOODLE.

1.4. Dates de rentrée

Réunion de rentrée du parcours « Philosophie politique et éthique » :

— M1 & M2 : le lundi 18 septembre, de 17h à 18h30, amphi Milne Edwards, Sorbonne.

Début des enseignements :

— Le lundi 18 septembre 2023 pour l'ensemble des enseignements de M1 et les TD de M2.

— Le lundi 25 septembre 2023 pour les séminaires de M2.

1.5. Contacts

Gestionnaire des masters : M^{me} Marlène DEFFON

UFR de philosophie, Sorbonne, escalier E, 2^{ème} étage.

A Serpente, bureau 324, le mardi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.

Téléphone : 01 40 46 26 83, le mardi 01 53 10 57 95.

Email : lettres-philosophie-master@sorbonne-universite.fr

Ouverture du secrétariat de l'UFR de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30, fermeture le lundi et le vendredi après-midi.

Responsable de la spécialité : Stéphane Chauvier (stephane.chauvier@sorbonne-universite.fr).

Réception des étudiants le mercredi de 8h30 à 9h30 sur rdv, bureau F-041.

L'horaire de la permanence de tous les enseignants de l'UFR est affiché en début d'année au secrétariat et consultable sur le site de l'UFR.

Plateforme MOODLE et information des étudiants

<https://moodle-lettres.sorbonne-universite.fr/moodle-2023/>

Sur la plateforme MOODLE (chemin : sciences humaines/philosophie/master), les étudiants pourront trouver une rubrique intitulée « Informations master philosophie politique et éthique ». Toutes les informations et documents utiles à l'ensemble de la spécialité, M1 et M2, figurent dans cette rubrique. Ils trouveront également sur la plateforme, pour chacune de leurs UE, une page de cours où figurent les informations et documents postés par l'enseignant responsable de l'UE.

Cependant la plateforme MOODLE ne remplace pas l'ENT étudiant (rubrique « UFR de philosophie »), sur lequel figurent les informations relatives aux éventuelles absences des enseignants et à l'organisation des examens.

☞ *Les étudiants doivent consulter régulièrement ces deux espaces virtuels, les informations administratives et pédagogiques intéressant toute l'UFR ou toute la spécialité n'étant pas diffusées individuellement à chaque étudiant.* Il importe également que les étudiants s'inscrivent, via leur adresse électronique, à toutes les rubriques MOODLE qui les concernent (rubrique générale + cours), afin de faciliter l'envoi de messages électroniques groupés.

2. PRESENTATION GENERALE

2.1. Objectifs de la formation

Le Master de philosophie de Sorbonne Université offre, depuis plus de 20 ans, une spécialisation en philosophie politique et éthique, qu'il fut longtemps le seul, dans les universités françaises, à proposer. Sur les 500 étudiants environ que compte chaque année le Master de philosophie de Sorbonne Université (hors préparation à l'agrégation), entre 130 et 150 d'entre eux sont inscrits dans le parcours-type « politique et éthique ».

Les principaux enseignements du Master, ainsi que les travaux personnels des membres de son équipe de formation, se donnent pour but d'aborder des problématiques qui ne sont pas simplement le produit de l'histoire de la philosophie politique et de la philosophie morale, mais qui jaillissent des sociétés contemporaines elles-mêmes. Tout en fournissant aux étudiants une solide maîtrise des bases historiques, conceptuelles et doctrinales de ces disciplines, le Master vise également à leur donner les outils méthodologiques propre à leur permettre de se mesurer par eux-mêmes aux problématiques applicatives imposées par l'état présent de nos sociétés.

2.2. Équipe de formation et thématiques de recherche des enseignants-chercheurs

Professeurs

Philippe AUDEGEAN (philippe.audegean@sorbonne-universite.fr) : *philosophie politique de l'âge classique (XVII^e-XVIII^e siècle) ; philosophie du droit, philosophie pénale ; philosophie des Lumières ; philosophie italienne, Lumières italiennes, Leopardi.*

Stéphane CHAUVIER (stephane.chauvier@sorbonne-universite.fr) : *éthique économique et sociale ; éthique intergénérationnelle ; philosophie des relations internationales ; méta-éthique, métaphysique.*

Céline SPECTOR (celine.spector@sorbonne-universite.fr) : *philosophie politique, philosophie de l'histoire, philosophie du droit ; la philosophie des Lumières et son héritage ; l'Europe (généalogie de l'idée européenne, identité et solidarité) ; théories de la justice ; le libéralisme et ses critiques.*

Maîtres de conférences, habilités à diriger des recherches (HDR)

Hélène L'HEUILLET (hlheuillet@gmail.com) : *philosophie et éthique de la violence et de la guerre ; terrorisme ; philosophie de la sécurité et de la police ; éthique de la proximité et du voisinage ; théorie et éthique de la psychanalyse ; théories du sujet.*

Michel PUECH (michel.puech@sorbonne-universite.fr) : *philosophie et éthique de la technologie et de la soutenabilité ; question de la sagesse.*

Pierre-Henri TAVOILLOT (phtavoillot@gmail.com) : *éthique des âges de la vie et des générations ; philosophie de l'éducation ; philosophie politique (autorité et art de gouverner).*

Maître de conférences

Jean-Cassien BILLIER (jcassienbillier@gmail.com) : *éthique normative, méta-éthique, éthique appliquée ; théories de la justice ; philosophie du droit.*

Professeur agrégé (PRAG)

Anne MORVAN (anne.morvan@inspe-paris.fr), PRAG à l'INSPE de Paris, école interne de la Faculté des lettres de Sorbonne Université : *philosophie politique, philosophie de l'éducation.*

Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER)

Sean MCSTRAVICK (spmctravick@gmail.com), *philosophie allemande, philosophie de l'histoire*

Jean-Baptiste JUILLARD (profjuillard@gmail.com), *philosophie politique, philosophie morale.*

Hugo LORGERIL (hugo.lorgeril@gmail.com), *philosophie politique, philosophie morale, théories de la reconnaissance.*

2. 3. Maquettes des enseignements, crédits ECTS/coefficients

Parcours-type : Philosophie politique et éthique Master 1

M1S1	Ects	Intitulé des UE	H. CM semaine	H. CM semestre	H. TD semaine	H. TD semestre
		UE 1 Tronc commun 2				
	4	CTC1 Hist. philosophie politique moderne	2	26		
	4	CTC2 Intro. à l'éthique économique et sociale	1,5	19,5		
	4	CTC3 Intro. to Applied Ethics *	1,5	19,5		
	2	UE 2 TD 1 : philosophie politique			1,5	19,5
	2	UE 3 TD 2 : philosophie morale			1,5	19,5
	4	UE 4 Séminaire de spécialité du parcours (1)	1	13		
	4	UE 5 Séminaire de spécialité du parcours (2)	1	13		
	4	UE 6 Séminaire hors parcours**	1 ou 1,5	13 ou 19,5		
	2	UE 7 Méthodologie				8
Total	30		8/8,5	104,5/110,5	3	47

M1S2	Ects	Intitulé des UE	H. CM semaine	H. CM semestre	H. TD semaine	H. TD semestre
		UE 1 Tronc commun 2				
	4	CTC1 Hist. philosophie politique moderne	2	26		
	4	CTC2 Intro. à l'éthique économique et sociale	1,5	19,5		
	4	CTC3 Intro. to Applied Ethics*	1,5	19,5		
	2	UE 2 TD 1 : philosophie politique			1,5	19,5
	2	UE 3 TD 2 : philosophie morale			1,5	19,5
	4	UE 4 Séminaire de spécialité du parcours (1)	1	13		
	4	UE 5 Séminaire de spécialité du parcours (2)	1	13		
	4	UE 6 Séminaire hors parcours*	1 ou 1,5	13 ou 19,5		
	2	UE 7 Méthodologie				8
Total	30		8/8,5	104,5/110,5	3	47

* Le cours de tronc commun 3 est dispensé en anglais.

** Le séminaire hors parcours est à choisir dans la liste des séminaires des autres parcours du master mention « philosophie » (*Histoire de la philosophie-métaphysique-phénoménologie, Esthétique et philosophie de l'art, Philosophie des sciences, de la connaissance et de l'esprit, Mondes arabes et musulmans*) ou dans les séminaires du master I de sociologie.

Master 2

M2S3	Ects	Intitulé des UE	H. CM semaine	H. CM semestre	H. TD semaine	H. TD semestre
	7	UE1 Séminaire 1*	1	13		
	7	UE2 Séminaire 2**	1	13		
	4	UE3 Textes de philosophie politique ou d'éthique contemporains			1,5	19,5
	4	UE4 TD de spécialisation, au choix : Philosophie du droit Philosophie de l'histoire			1,5	19,5
	7	UE5 Mémoire : travail d'étape				
	1	UE 6 Séminaire commun de recherche	1	12		
Total	30		3	38	3	39

M2S4	Ects	Intitulé des UE	H. CM semaine	H. CM semestre	H. TD semaine	H. TD semestre
	4	UE1 Séminaire 1*	1	13		
	4	UE2 Séminaire 2**	1	13		
	3	UE3 Textes de philosophie politique ou d'éthique contemporains			1,5	19,5
	3	UE4 TD de spécialisation, au choix : Philosophie du droit Philosophie de l'histoire			1,5	19,5
	15	UE5 Mémoire				
	1	UE 6 Séminaire commun de recherche	1	12		
Total	30		3	38	3	39

*Le Séminaire 1 est celui du directeur du Mémoire.

**Le Séminaire 2 est à choisir dans la liste des séminaires du parcours-type « Philosophie politique et éthique ».

3- L'ANNÉE DE MASTER 1

L'année de Master I comporte cinq enseignements de tronc commun, trois CM (3.1.) et deux TD (3.2.), ainsi que trois séminaires de formation à la recherche (3.3), auxquels s'ajoutent des séances de méthodologie (3.4).

3.1. Cours de tronc commun (UE 1)

Les trois cours de tronc commun (CTC) sont assurés par Céline Spector (CTC1, 2h hebdo.), par Stéphane Chauvier (CTC2, 1,5h hebdo.) et par Jean-Cassien Billier (CTC3, 1,5h hebdo.). Ces trois cours visent à fournir aux étudiants un socle commun de connaissances fondamentales, le premier en mettant l'accent sur la dynamique de l'histoire de la philosophie politique moderne, le second en proposant une introduction systématique à l'éthique économique et sociale, le troisième en proposant un panorama des grands thèmes de l'éthique appliquée contemporaine. *Ce dernier enseignement est dispensé en anglais.*

3.1.1. M1/2PHPO13 Cours de tronc commun I

Céline Spector

Histoire de la philosophie politique moderne.

Doit-on envisager la modernité politique comme l'avènement des théories du droit naturel et du contrat social ? En accordant toute son importance aux théories de l'art de gouverner, ce cours esquissera une généalogie de la modernité politique. Les théories de Hobbes, Locke, Montesquieu et Rousseau seront au cœur de nos analyses : le cours se proposera de revenir sur les controverses du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle relatives à la souveraineté, la propriété, la citoyenneté et la liberté.

Les deux semestres seront organisés de la manière suivante :

S1. Les premières théories du contrat social (Hobbes, Locke)

S2. Consentement et art de gouverner (Montesquieu, Rousseau)

Sources primaires :

- Machiavel, *Le Prince*, trad. M. Gaille, Paris, Le livre de Poche, 2000 ; *Le Prince*, trad. Yves Lévy, Paris, GF, 1980
- Machiavel, *Discours sur la première Décade de Tite-Live*, trad. Alessandro Fontana et Xavier Tabet, Paris, Gallimard, 2004
- Hobbes, *Léviathan*, trad. F. Tricaud, Paris, Sirey, 1974, 2000, chap. X à XXVI.
- Locke, *Traité du gouvernement civil*, tr. D. Mazel, Paris, GF-Flammarion, 1992 ; trad. J.-F. Spitz, PUF, 1995.
- Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Paris, GF-Flammarion, livres I à XIX.
- Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, B. Bachofen et B. Bernardi éd., Paris GF-Flammarion, 2001.
- Rousseau, *Du contrat social*, B. Bernardi éd., Paris, GF-Flammarion, 2001.

Autres lectures recommandées :

- Althusser L., *Politique et histoire, Cours à l'ENS, 1955-1972*, F. Matheron éd., Paris, Seuil, 2006.
- Audier S., *Les Théories de la république*, Paris, La Découverte, 2004.
- Manent P., *Naissances de la politique moderne. Machiavel, Hobbes, Rousseau*, 1977, rééd. Paris, Payot, 2007.
- Manin B., *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, « Champs essais », 2012.
- Strauss L., « Les trois vagues de la modernité », in *La Philosophie politique et l'histoire*, trad. O. Seyden, Paris, librairie Générale Française, 2008, p. 211-235.

- Strauss L., *Droit naturel et histoire*, trad. M. Nathan et E. de Dampierre, Paris, Flammarion, 1986.
- Terrel J., *Les Théories du pacte social*, Paris, Seuil, 2001.

3.1.2. M1/2PHPO14 Cours de tronc commun II

Stéphane Chauvier

Introduction à l'éthique économique et sociale

« La présupposition première de toute existence humaine [est] que les hommes doivent être à même de vivre. Mais, pour vivre, il faut avant tout boire, manger, se loger, s'habiller et quelques autres choses encore. Le premier fait [...] est donc la production des moyens permettant de satisfaire ces besoins, la production de la vie matérielle elle-même. » (Marx, *L'idéologie allemande*, Éditions sociales, 2012, p. 26.)

Toutes les sociétés humaines doivent consacrer une partie de leurs ressources, humaines comme naturelles, à produire les biens et les services indispensables à la subsistance de leurs membres autant qu'à leur bien-être. Cela est vrai aussi bien des sociétés primitives de chasseurs-cueilleurs que des sociétés industrielles modernes. La répartition des tâches productives autant que des biens et des services entre les sociétaires constitue donc l'une des premières fonctions de toute organisation sociale et le bon ou le mauvais accomplissement de cette fonction détermine, pour une part importante, la qualité globale d'une société humaine : une société qui ne produit pas assez pour nourrir ses membres ou qui produit trop au risque de dégrader l'environnement naturel ou encore qui laisse se développer entre ses membres de très profondes inégalités de bien-être peut difficilement passer pour une bonne société, quelle que soit par ailleurs ses « performances » dans d'autres dimensions de la vie sociale.

Cependant, il serait illusoire de penser que la bonne organisation économique d'une société ne dépend que de la compétence et de l'honnêteté de ses gouvernants. Il est peu de gouvernants contemporains qui ne souhaitent assurer le plein emploi, favoriser la croissance, réduire les inégalités ou préserver l'environnement, ne serait-ce que parce que, dans une société démocratique, ce peut être une condition de leur réélection. Mais, pour atteindre ces fins, ils ne doivent pas seulement résoudre des problèmes techniques, relevant de la seule expertise scientifique : ils doivent aussi arbitrer entre des appréciations contrastées voire conflictuelles de ce qu'il est juste ou injuste d'imposer aux sociétaires en matière économique et sociale : est-il juste de taxer les très hauts revenus à des fins de redistribution ? Est-il juste de contraindre les chômeurs à accepter les emplois qu'on leur propose, quels qu'ils soient ? Est-il juste d'interdire à une entreprise de délocaliser ses activités à l'étranger ? Est-il juste d'orienter voire de contraindre la consommation des sociétaires en raison des effets externes négatifs qu'elle peut avoir ?

Si l'on appelle éthique la théorie rationnelle de ce que des êtres humains se doivent les uns aux autres (ainsi éventuellement qu'à des créatures non humaines) dans tels ou tels secteurs de leurs interactions sociales, on peut appeler éthique économique et sociale la partie de l'éthique qui s'emploie à déterminer ce que des êtres humains se doivent les uns aux autres du fait de participer à un même « procès social de production » (Marx).

L'objectif de ce cours sera de présenter systématiquement les thèmes centraux de l'éthique économique et sociale et, au-delà d'eux, les grands clivages éthiques et politiques qui divisent les membres des sociétés contemporaines dès qu'il s'agit de déterminer ce qu'est l'ordre économique juste et bon d'une société.

Bibliographie introductive : Christian Ansperger & Philippe Van Parijs, *Éthique économique et sociale*, Paris, La Découverte, "Repères", 2000 ; Daniel M. Hausman & Michael S. McPherson, *Economic Analysis, Moral Philosophy and Public Policy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996¹, 2006².

3.1.3. M1/2PHPO15 Cours de tronc commun III

Jean-Cassien Biller

Semestre 1— Introduction to Applied Ethics

The objective of the course is to provide a detailed introduction to applied ethics. The course will explore ethical issues related to moral status (children, abortion, reproductive technology, genetic engineering, animals, environmental ethics, surrogate motherhood), personal lives (sexuality, family, love), life and death (euthanasia and physician-assisted Suicide, capital punishment, war), justice and international relations (immigration, national autonomy, world hunger), just society (racism, education, affirmative action, freedom of speech and religion, hate crimes, whistle-blowing, corporate responsibility). All these issues will be linked with meta-ethics questions and various options in normative ethics. The course will be given in English.

Bibliography: R.G. Frey and Christopher Wellman (ed.), *A Companion to Applied Ethics*, Oxford, Blackwell, 2003. A detailed bibliography will be provided during the course.

Semestre 2 — Public Health and Medical Ethics

This course will focus on a range of issues in public health and medical ethics. Public Health Ethics: Health, Disease and the Goal of Public Health; Screening Programs; Allocation of Scarce Resources: Theories of Justice and Health ;The Challenge of Infectious Disease : (a) Immunization : Vaccination Ethics; (b) Ethics of Epidemics : The Patient as Victim and Vector; (c) Quarantine and Civil Liberties. Medical Ethics: Medical Codes and Oaths; Truth Telling; Medical Confidentiality; Principlism: For and Against; Euthanasia and Physician Assisted Suicide; Reproductive Choice, Selective Reproduction and Eugenics; Savior Sibling; Selling/Giving Organs, Gametes, and Surrogacy Services.

Bibliography: Dawson, Angus (ed.), *Public Health Ethics. Key Concepts and Issues in Policy and Practice*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011; Holland, Stephen, *Public Health Ethics*, Cambridge, Polity Press, 2015; Hope, Tony, *Medical Ethics. A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press, 2004; Jonsen, Albert R., *A Short History of Medical Ethics*, Oxford, Oxford University Press, 2000; Rhodes, Rosamond *et alii* (ed.), *The Blackwell Guide to Medical Ethics*, Oxford, Blackwell, 2007.

3.2. TD (UE2 & UE3)

Les étudiants doivent valider deux TD, un TD 1 de philosophie politique et un TD 2 de philosophie morale. Pour chacun de ces deux TD, les étudiants ont le choix entre deux groupes de TD détaillés ci-dessous.

3.2.1. TD1 : philosophie politique (UE2)

Les étudiants s'inscrivent dans l'un des deux groupes de TD qui seront assurés l'un par Hugo Lorgeril aux deux semestres, l'autre par Hélène L'Heuillet au premier semestre et par Sean McStravick au second.

M1/2PHPO21 TD 1, groupe 1 : Hugo Lorgeril (1^{er} et 2^e semestres)

Semestre 1 : L'idée de mérite et ses critiques

Toute réflexion critique sur l'injustice semble vouée à rencontrer la notion difficile du mérite. Bien qu'une telle idée semble pertinente pour servir la critique des injustices liées à l'héritage et aux privilèges qu'il octroie, elle semble également avoir l'effet pervers d'imputer aux sociétaires les moins favorisés la responsabilité de leur lot. Il est à ce titre remarquable que le principal représentant du libéralisme politique contemporain, John Rawls, ait fondée sa Théorie de la justice (1970) sur une contestation radicale de cette manière de concevoir la relation des personnes à leurs actions et à leur réussite.

À partir d'une exploration des arguments de ce texte fondateur, les lectures proposées dans ce TD viseront à examiner le sous-bassement métaphysique de cette notion et son traitement dans la philosophie contemporaine de la justice.

Bibliographie : Aristote, *Éthique à Eudème*, Paris, Vrin, 1977 ; Pascal, *Trois discours sur la condition des grands*, Folio, 2006 ; Hegel, *Principe de la philosophie du droit*, tr. J.-F. Kervégan, PUF, 2013 ; Kagan, (Shelly), *The Geometry of Desert*, Oxford, Oxford University Press, 2005 ; Feldman, (Fred), « Desert : Reconsideration of Some Received Wisdom », *Mind*, 104: 63–77, 1995 ; Rawls, (John), *Théorie de la justice*, tr. C. Audard, Seuil, 1986 ; Rawls, (John), "Equality and Desert," in Louis P. Pojman and Robert Westmoreland (eds.), *Equality: Selected Readings*, New York: Oxford University Press, 1997 ; Sandel, (Michael), *La tyrannie du mérite*, (tr. A. Von Busekist), Albin Michel, 2021 ; Scanlon, (Thomas), *Pourquoi s'opposer à l'inégalité ?*, Paris, Agone, 2022 ; Spitz, (Jean-Fabien), *Abolir le hasard ?*, PUF, 2008.

Semestre 2 : Sociologie et philosophie politique. Lectures de Bourdieu.

Nous proposerons une lecture de plusieurs textes issus de l'œuvre de Pierre Bourdieu (1930-2002), en insistant sur trois moments : la critique des institutions « reproductrices » (*Les Héritiers*, 1964 ; *La reproduction*, 1970), la sociologie du jugement de goût (*La distinction*, 1979) et l'analyse de la domination de genre (*La domination masculine*, 1998). Il s'agira d'offrir une introduction à la pensée de Bourdieu, et d'interroger les rapports conflictuels que son œuvre de sociologue a entretenus avec la philosophie politique. Nous nous intéresserons aux critiques directes que Bourdieu adresse aux philosophes (Kant, Sartre, Rawls), mais aussi aux critiques que les philosophes lui ont adressées en retour.

Bibliographie :

Bourdieu (Pierre), *Les héritiers*, Paris, Minuit, 1964 ; *La reproduction*, Paris, Minuit, 1970 ; *La distinction*, Paris, Minuit, 1979 ; *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997 ; *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998

Critiques philosophiques :

Rancière, (Jacques), *Le philosophe et ses pauvres*, Paris, Flammarion, 1983 ; Renaut, (Alain), Ferry, (Luc), *La pensée 68*, Paris, Gallimard, 1968 ; Honneth, (Axel), *Ce que social veut dire*, I, Paris, Gallimard, 2013

Lecture complémentaire : Bouveresse, Jacques, *Bourdieu, savant & politique*, Agone, 2004.

M1PHPO21 TD 1 groupe 2 : Hélène L'Heuillet (semestre 1)

Du féminisme aux études de genre

Ce cours aura pour objet de parcourir le chemin qui va des premiers textes sur l'émancipation des femmes aux études de genre. Dans un premier temps, on s'intéressera à Olympe de Gouges, Mary Wollstonecraft et John Stuart Mill. On tentera ensuite de comprendre les changements de perspective du milieu du XX^{ème} siècle, en suivant notamment Simone de Beauvoir. On en viendra aux problématiques contemporaines et à la révolution de pensée introduite par l'introduction de la notion de genre. Pour cela, on se référera à l'article fondateur de John Scott (1986), et on lira Bourdieu, Okin, Héritier et Spivak.

Bibliographie :

- Sylviane Agacinski, *Femmes entre sexe et genre*, Paris, Seuil, 2010.
- Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe* (1949), Gallimard, coll. « folio ».
- Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Seuil, 1998, rééd. « Points », 2002.
- Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (1791), Gallimard, coll. « folio ».
- Françoise Héritier, *Masculin/féminin I, La pensée de la différence*, Odile Jacob, 1996, rééd. Odile Jacob poche, 2012 ; *Masculin/féminin II, Dissoudre la hiérarchie*, Odile Jacob, 2002, rééd. Odile Jacob poche, 2012.
- Susan Moller Okin, « Le genre, le public et le privé » (1991), dans *Genre et politique. Débats et perspectives*, Gallimard, 2000, coll. « folio », pp. 345-390.

- Joan Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », dans *Le Genre de l'histoire*, Cahiers du GRIF, Groupe de recherche et d'information féministe, printemps 1988.
- Gayatri Spivak, *En d'autres mondes, en d'autres mots, Essais de politique culturelle*, (1987), trad. F. Bouillot, Paris, Payot, 2009 ; *Les subalternes peuvent-elle parler ?* (1988) trad. J. Vidal, Paris, éditions Amsterdam, 2009.
- John Stuart Mill, *L'asservissement des femmes* (1869), trad. M-F Cachin, Payot, 1975, rééd. « Petite bibliothèque Payot », 2005.
- Mary Wollstonecraft, *Défense des droits des femmes* (1792), trad. M-F Cachin, Payot, 1976, rééd. « Petite bibliothèque Payot », 2005.

M2PHPO21 TD 1 groupe 2 : Sean McStravick (semestre 2)

Lecture des Principes de la philosophie du droit de Hegel

Ce TD proposera une lecture cursive des *Principes de la philosophie du droit*. Cet ouvrage difficile prend en charge une réexposition de la doctrine de l'esprit objectif, élaborée dans la *Philosophie de l'esprit* : il s'agit d'exposer la production d'une objectivité mondaine proprement humaine – une « seconde nature » qui se substitue au monde naturel en instituant son propre régime de règles. De ce point de vue, les *Principes de la philosophie du droit* cherchent à décrire ce en quoi consiste l'existence humaine en tant qu'elle s'ancre dans un monde partagé, traversé par des normes, des rapports intersubjectifs ou encore des institutions.

L'ouvrage est construit autour d'un triple problème. D'où vient que les humains ont un droit à prendre possession des choses extérieures et ce faisant, à convertir la nature extérieure en une réalité *marquée* par l'humain et, en dernière analyse, échangeable ? Pourquoi faut-il que les actions soient imputables à des sujets et inscrites dans un univers normatif qui les transcendent pour qu'un monde partagé soit possible ? Dans quelle mesure les humains sont-ils autonomes et libres si leur subjectivité est traversée de loin en loin par un monde d'institutions (mariage, corporations, État) ?

L'objet de ce TD est d'examiner les principaux enjeux et concepts qui jalonnent l'ouvrage de Hegel. Le travail s'organisera autour de l'analyse conjointe d'extraits tirés de ce texte et de points de cours relatifs à la conceptualité et à la méthode hégélienne. Nous chercherons également à réinscrire la pensée de Hegel dans l'histoire de la philosophie politique qui en constitue la trame intertextuelle (Platon, Montesquieu, Locke, etc.), et à l'ouvrir sur des problématiques de philosophie politique plus contemporaines (droits de l'homme, écologie, féminisme, etc.).

Bibliographie indicative :

Textes de référence pour Hegel

- G. W. F. HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, trad. J.-F. Kervégan, Paris, PUF, 2013.
- G. W. F. HEGEL, *Encyclopédie des sciences philosophiques*, trad. B. Bourgeois, Paris, Vrin, 3 vol., 1979-2004.
- G. W. F. HEGEL, *La philosophie de l'histoire*, trad. M. Bienenstock, C. Bouton, J.-M. Buée, G. Marmasse, D. Wittmann, Paris, Le livre de poche, coll. La pochotèque, 2009.

Littérature secondaire

- B. BOURGEOIS, *La pensée politique de Hegel*, Paris, PUF, 1969.
- T. BROOKS, *Hegel's political philosophy – A systematic reading of the Philosophy of Right*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2007.
- E. FLEISCHMANN, *La philosophie politique de Hegel*, Paris, éditions Gallimard, 1992.
- J.-F. KERVÉGAN (éd.), *Hegel penseur du droit*, Paris, CNRS éditions, 2004.
- J.-F. KERVÉGAN, *L'effectif et le rationnel, Hegel et l'esprit objectif*, Paris, Vrin, 2007.
- G. MARMASSE, *Force et fragilité des normes*, Paris, PUF, 2011.

- NOVAKOVIC, *Hegel on Second Nature in Ethical Life*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.
- NUZZO, *Memory, history justice in Hegel*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012.
- TAYLOR, *Hegel et la société moderne*, trad. P. R. Desrosiers, Paris, Les éditions du Cerf, 1998.
- TESTA, *La natura del riconoscimento*, Milano, Mimesis edizioni, 2010.
- J.-L. VIEILLARD-BARON, *Hegel, penseur du politique*, Paris, éditions du Félin, 2006.

3.2.2. TD 2 : philosophie morale (UE3)

Les étudiants s'inscrivent dans l'un des deux groupes de TD qui seront assurés l'un par Jean-Baptiste Juillard (aux deux semestres), l'autre par Anne Morvan (aux deux semestres).

M1/2PHPO31 TD 2 groupe 1 : Jean-Baptiste Juillard (1^{er} et 2^e semestres)

Semestre 1— L'éthique évolutionniste : origine et discussions contemporaines.

Qu'apporte l'adjectif évolutionniste à l'éthique ? La possibilité d'appréhender les phénomènes moraux sur le fondement d'une théorie scientifique qui, sans être univoque, rend possible une explication naturelle complète du fonctionnement des êtres vivants. C'est dans *La Filiation de l'homme* (1871), publié quelques années après *L'Origine des espèces* (1859), que Darwin, s'intéressant cette fois à l'espèce humaine, développe les réflexions premières d'une éthique évolutionniste. Bien loin de ce que l'on a appelé darwinisme social, c'est-à-dire l'impitoyable sélection des plus forts présentée comme fait social inévitable car naturel, l'éthique évolutionniste cherche à rendre compte de la persistance et de la valorisation au sein des sociétés humaines de l'altruisme, du sacrifice et autres dispositions morales essentielles. L'origine de la morale, l'utilité sociale des règles morales, la question de l'être et du devoir-être, des faits et des valeurs, ou encore de l'universalisme et du relativisme sont autant de problèmes de philosophie morale que les connaissances issues de la théorie darwinienne de l'évolution peuvent éclairer, si ce n'est élucider. Le cours débutera par une analyse des textes de Darwin où est esquissée l'éthique évolutionniste, se poursuivra par la prise en compte des problèmes éthiques et politiques posés par la réception voire la déformation (darwinisme social, eugénisme) des écrits de Darwin, avant d'étudier plus directement les différents apports de l'approche évolutionniste pour la réflexion éthique. Des extraits des textes de Darwin ainsi que d'autres références seront distribués.

Indications bibliographiques :

- DARWIN Charles, *La Filiation de l'homme (The Descent of man, 1871)*, Paris, Honoré Champion, 2013, trad. sous la direction de Michel Prum. Chapitres III, IV et V de la première partie.
- AUBÉ BAUDOIN Félix (2016), « Éthique évolutionniste (GP) et (A) », dans Maxime Kristanek (dir.), *L'Encyclopédie philosophique*.
- CLAVIEN Christine, « L'éthique évolutionniste », *Revue de Théologie et de Philosophie*, vol. 138, n° 3, 2006.
- TORT Patrick, *Darwin et le darwinisme*, Paris, PUF, 2011.

Semestre 2— L'éthique de la guerre : fondements et critiques.

Parce qu'elle implique immédiatement une transgression des règles morales les plus élémentaires, qu'il s'agisse de la mort massive de soldats et de civils, de la destruction de lieux de vie ou de biens culturels, la guerre semble fondamentalement amoral ou immorale. Pourtant, une longue tradition philosophique, juridique et théologique a cherché à penser les conditions d'un déploiement militaire conforme à la justice, c'est-à-dire d'une « guerre juste ». L'expression même de « crime de guerre » indique nettement que la guerre n'est pas nécessairement un crime en soi et qu'il est possible d'établir une démarcation entre des actes acceptables et inacceptables au cours même d'une guerre. La guerre peut donc bien faire l'objet

d'une éthique, inspirant la régulation juridique (droit des conflits armés), sous une triple modalité réflexive : les motivations d'un acte de guerre (jus ad bellum), les conditions de son déroulement (jus in bello), l'attitude des vainqueurs face aux vaincus (jus post bellum). On distinguera en conséquence : une guerre juste (en réponse à une agression, pour protéger une population) d'une guerre injuste (à visée expansionniste) ; des moyens justes (ne cibler que des militaires) de moyens injustes (armes chimiques) ; des vainqueurs éthiques (aidant à la reconstruction) de vainqueurs immoraux (indifférents au sort du vaincu). Ce cours sera consacré à l'étude des fondements de l'éthique de la guerre, à ses difficultés théoriques et pratiques, et à son actualité. Une brochure de textes fondamentaux qui seront étudiés au cours du semestre sera distribuée.

Indications bibliographiques :

- BRUNSTETTER Daniel R. et HOLEINDRE Jean-Vincent, « La guerre juste au prisme de la théorie politique », *Raisons politiques*, vol. 45, n° 1, 2012, p. 5-18.
- CANTO-SPERBER Monique, *L'idée de guerre juste*, Paris, PUF, 2010.
- JEANGÈNE-VILMER Jean-Baptiste, *La guerre au nom de l'humanité. Tuer ou laisser mourir*, Paris, PUF, 2012.
- NADEAU Christian et SAADA Julie, *Guerre juste, guerre injuste. Histoire, théories et critiques*, Paris, PUF, 2009.
- WALZER Michael, *Guerres justes et injustes. Argumentation morale avec exemples historiques (Just and Unjust Wars, 1977)*, trad. S. Chambon et A. Wicke, Paris, Gallimard, 2006.
- WALZER Michael, DIGNAT Étienne et FONDACCI Elvire, « Les nouveaux enjeux de l'éthique de la guerre » (entretien), *Les Champs de Mars*, vol. 34, n° 1, 2020, p. 125-146.

M1/2PHPO31 TD 2 groupe 2 : Anne Morvan (1^{er} et 2^e semestres)

Semestre 1 – Morale et sensibilité

Il peut sembler légitime, au premier abord, d'associer la morale à l'exercice d'une rationalité désintéressée, ou à tout le moins au seul intérêt supérieur de la raison pratique. Cependant, cette position ne va pas sans poser problème et il n'est pas certain que la sensibilité soit uniquement, voire fondamentalement, orientée vers le profit personnel ou le plaisir égoïste, amoral et peut-être immoral. Ce TD sera l'occasion de réfléchir aux conditions d'une sensibilité morale à travers l'étude précise de textes et de traditions philosophiques classiques – notamment du XVIII^{ème} siècle – en cherchant à élucider un certain nombre de problèmes : comment le sentiment peut-il acquérir une dimension normative ? Une morale des sentiments peut-elle se passer des lumières de la raison ? Un sens moral constitue-t-il notre jugement moral ou favorise-t-il aussi l'action droite ?

Bibliographie indicative :

- Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, GF, 2008 ; *Émile*, Paris, GF, 2009.
- Smith, *Théorie des sentiments moraux*, Paris, PUF-Quadrige, 2014.
- Hume, *La morale, Traité de la nature humaine* Livre III, Paris, GF, 1993.
- Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris, Le Livre de poche, 1993.
- Laurent Jaffro (dir.), *Le sens moral. Une histoire de la philosophie morale de Locke à Kant*, Paris, Puf, 2000.

Semestre 2 – Figures de l'injustice

La philosophie déploie depuis l'Antiquité plusieurs figures particulièrement marquantes qui incarnent des choix de vie où l'injustice morale est parfaitement assumée. Ces figures – le sophiste, l'immoraliste, le libertin, le sceptique – viennent nous interroger sur l'origine et la validité de nos catégories morales, allant jusqu'à les remettre, parfois violemment, en cause. Mais plus profondément encore, elles nous interrogent sur les raisons et motivations qu'il y

aurait à préférer une vie juste plutôt que faite d'injustices : pourquoi faudrait-il tenir ses promesses ? Quel intérêt existentiel avons-nous à faire le choix d'une vie juste ? Face à ces figures qu'elle construit et met en scène fictivement, la philosophie morale se confronte au sens même de son entreprise : que signifie et pourquoi agir moralement ?

Bibliographie indicative :

- Platon, *La République*, Paris, GF, 2002 (notamment les livres I et II), *Gorgias*, Paris, GF,
- Hobbes, *Léviathan*, Paris, GF, 2017 (lire le chap. XV),
- Diderot, art. « droit naturel » de l'*Encyclopédie* <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v5-256-2/>
- Rousseau, *Manuscrit de Genève*, Paris, Vrin, coll. 'Textes et commentaires', 2012,
- Rousseau, *Émile*, Paris, GF, 2009 (livre IV),
- Judith Shklar, *Visages de l'injustice*, Belfort, Circé, 2002 (à consulter en bibliothèque),
- Céline Spector, *Éloges de l'injustice*, Paris, Seuil, 2016.

3.3. Séminaires de formation à la recherche (UE4, UE5 & UE6)

Outre les enseignements du tronc commun, chaque étudiant de la spécialité doit encore s'inscrire à :

a) deux séminaires de formation à la recherche dans le domaine de la philosophie politique et de l'éthique, choisis dans l'offre ci-dessous (UE 4 & 5) ;

b) un séminaire de formation à la recherche choisi dans l'un des trois autres parcours-types du master de philosophie (*histoire de la philosophie-métaphysique-phénoménologie, esthétique et philosophie de l'art, philosophie des sciences, de la connaissance et de l'esprit,*) ou dans un séminaire du Master de sociologie (UE 6). Pour le choix du séminaire hors parcours, les étudiants doivent se reporter aux brochures des enseignements de master disponibles sur le site de l'UFR de philosophie et sur celui de l'UFR de sociologie.

M1/M2PHPO41/51 : Séminaire de philosophie pénale. Resp. : Philippe Audegean

Punir

Pour définir un concept rationnel de *peine*, entre l'au-delà moral du pardon et l'en-deçà immoral de la vengeance, il faut s'interroger sur ses buts (pourquoi punir ?), ses objets (que punir ?), ses modalités (comment punir ?). Mais peut-on donner un sens à l'acte punitif ? Existe-t-il une violence juste ? Comment penser les conditions d'une réponse juste à la violence injuste ? À la croisée de l'anthropologie, du droit et de la morale, la philosophie pénale nous met à l'épreuve du non-sens de la violence. Le séminaire tentera de décrire et d'évaluer les grandes conceptions de la peine qui ont été développées dans la philosophie occidentale.

Bibliographie

1- Textes classiques

- PLATON, *Lois*, IX.
- SENEQUE, *De ira (De la colère)*.
- GROTIUS, *Le Droit de la guerre et de la paix*, livre II, chap. 20.
- HOBBS, *Léviathan*, II, 28.
- LOCKE, *Le second traité du gouvernement*, § 3, 8, 11, 88, 172.
- PUFENDORF, *Le Droit de la nature et des gens*, livre VIII, chap. 1-3.
- MONTESQUIEU, *L'Esprit des lois*, livres VI et XII.
- ROUSSEAU, *Du contrat social*, I, 7 et II, 5.
- BECCARIA, *Des délits et des peines* [je signale ma propre traduction du texte, disponible en ligne à l'adresse : <https://books.openedition.org/enseditions/39572>]
- KANT, *Doctrine du droit* (dans *Métaphysique des mœurs*, II), II, § 49, E (« Du droit de punition et de grâce »).

- NIETZSCHE, *Généalogie de la morale*, II, 13.
- SALEILLES Raymond, *L'Individualisation de la peine. Étude de criminologie sociale* [1898].

2- Études et théories contemporaines

- BOONIN David, *The Problem of Punishment*, New York: Cambridge University Press, 2008.
- BRAITHWAITE John, PETTIT Philip, *Not Just Deserts. A Republican Theory of Criminal Justice*, Oxford, Clarendon Press, 1990.
- BROOKS Thom, *Punishment*, Londres/New York, Routledge, 2012.
- CARUSO Gregg D., *Rejecting Retributivism : Free Will, Punishment, and Criminal Justice*, Cambridge, Cambridge University Press, 2021.
- DEIGH John et DOLINGO David (éd.), *The Oxford Handbook of Philosophy of Criminal Law*, Oxford, Oxford University Press, 2011.
- FASSIN Didier, *Punir. Une passion contemporaine*, Paris, Seuil, 2017.
- FEINBERG Joel, « The expressive function of punishment », *The Monist*, 49(3), 1965, p. 397-423.
- FERRAJOLI Luigi, *Diritto e ragione. Teoria del garantismo penale*, Bari, Laterza, 1989.
 - *Il paradigma garantista. Filosofia e critica del diritto penale*, Naples, Editoriale Scientifica, 2016.
- FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.
- GROS Frédéric, « Les quatre foyers de sens de la peine », dans Antoine Garapon, Frédéric Gros, Thierry Pech, *Et ce sera justice. Punir en démocratie*, Paris, Odile Jacob, 2001, p. 11-138.
- HART Herbert, « Prolegomenon to the Principles of Punishment », dans *Punishment and Responsibility. Essays in the Philosophy of Law*, Oxford, Clarendon Press, 1968, p. 1-27.
 - *Le Droit, la liberté et la morale, suivi de La Moralité du droit pénal* [textes tirés de conférences prononcées en 1962 et 1964], traduit de l'anglais par Gregory Bligh, Paris, Garnier, 2021.
- KORITANSKY Peter Karl (éd.), *The Philosophy of Punishment and the History of Political Thought*, Columbia (Missouri), University of Missouri Press, 2011.
- MOORE Michael S., *Placing Blame : A Theory of the Criminal Law*, Oxford, Oxford University Press, 2010.
- NADEAU Christian, VACHERET Marion (éd.), *Le Châtiment. Histoire, philosophie et pratiques de la justice pénale*, Montréal, Liber, 2005.
- TADROS Victor, *The Ends of Harm : The Moral Foundations of Criminal Law*, Oxford, Oxford University Press, 2011.
- THERY Raphaëlle, *Le Libéralisme pénal*, Paris, Éditions Panthéon Assas, 2022.
- ZEHR Howard, *La justice restaurative : pour sortir des impasses de la logique punitive*, traduit de l'anglais par Pascale Renaud-Grosbras, Genève, Labor et Fides, 2012.

M1/M2PHPO42/52 : Séminaire de philosophie des relations internationales. Resp. : Stéphane Chauvier

Le partage de la Terre

Si la Terre est la demeure de l'espèce humaine, elle n'en est pas vraiment la maison commune : l'histoire persistante de l'humanité est en effet bien plutôt celle du partage de la Terre, de ses espaces et de ses ressources, entre groupes humains par des moyens de force ou de puissance. L'objet de ce séminaire, qui entend introduire aux thèmes centraux de la philosophie des relations internationales, sera triple.

Il sera en premier lieu de comprendre philosophiquement ce que nous appellerons le pluripolitisme et le pluriterritorialisme qui sont caractéristiques de l'habitation humaine de la Terre. « Comprendre philosophiquement » veut dire : ne pas considérer la division de l'espèce humaine en groupes politiques territorialisés comme un fait naturel, mais la voir comme un mode contingent d'habitation humaine de la Terre, dont il s'agit de chercher la raison d'être et d'interroger la valeur. On interrogera donc notamment le lien entre le pluripolitisme et ces différents noms de la diversité humaine que sont les notions de peuples, de nations, d'empires, de civilisations, de cultures, de races, etc. On interrogera également le lien entre existence politique et territorialité et ce qu'implique la notion de souveraineté territoriale.

En second lieu, on cherchera à comprendre philosophiquement pour quelles raisons les relations entre groupes humains territorialisés sont structurées par l'alternative de la guerre et de la paix, de la rivalité et de la coopération. On interrogera notamment, sur ce point, les ressorts explicatifs que peut fournir la théorie des jeux et on se penchera, en prenant appui sur le concept kantien de *Völkerbund*, sur cet objet institutionnel propre à la société internationale que sont les Organisations internationales.

La société internationale offre l'unique exemple, et de grande ampleur, d'une anarchie capable de ne pas verser en permanence en chaos : on se demandera donc, ultimement, en s'appuyant sur la théorie rawlsienne du *droit des peuples*, à quelles conditions ce mode anarchique d'habitation humaine de la Terre pourrait donner naissance à une société internationale bien ordonnée.

Bibliographie indicative : Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, 8^e éd., Paris, Calmann-Lévy, 1984 ; Hedley Bull, *The Anarchical Society*, 4th ed., New York, Palgrave Macmillan, 2012 ; Emmanuel Kant, *Vers la paix perpétuelle*, Paris, GF-Flammarion ; John Rawls, *The Law of Peoples*, Cambridge, Harvard University Press, 1999, trad. fr. par B. Guillaume, Paris, La Découverte, 2006 ; Georges Scelle, *Précis de droit des gens*, Paris, Sirey, 1932, rééd. Paris, Dalloz, 2008 ; Carl Schmitt, *Le Nomos de la Terre*, trad. L. Deroche-Gurcel, Paris, PUF, 2001.

M1/M2PHPO43/53 : Séminaire de philosophie sociale et politique. Resp. : Hélène L'Heuillet

Travail, argent, loisirs

Le travail est au cœur du malaise social contemporain. Alors même que nos sociétés sont issues d'une valorisation du travail (Arendt), celui-ci est aujourd'hui responsable de nouvelles formes de souffrances (Chabot) et d'une fatigue devenue un fait social (Han), au point que l'on peut s'interroger sur ses fins (Méda). Pour comprendre ces phénomènes, on peut revenir à la notion de Beruf dont la richesse sémantique en allemand (vocation, travail, métier) est centrale dans la genèse du capitalisme selon Max Weber. Comment et quand a-t-on conçu l'idée de gagner de l'argent (Hirschman) ? Quelles sont les significations philosophiques de l'argent (Simmel) ? Comment vivre quand on en manque (Simmel, Paugam) ? Pour répondre à ces questions il faudra étudier les évolutions du capitalisme (Polanyi, Boltanski et Chiapello, Boltanski et Esquerre, Sennett), et se demander si les loisirs constituent une solution à la dureté du travail ou s'ils émanent inévitablement des inégalités sociales (Veblen).

Bibliographie :

- Hannah Arendt, *La condition de l'homme moderne* (1958), trad. Georges Fradier, Calmann-Lévy, 1961, rééd. Presses-Pocket, 1983, rééd. Gallimard, coll. « Quarto », dans *L'Humaine condition*, 2012 (p. 51-323).
- Luc Boltanski et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999, rééd. coll. « Tel », 2011.
- Luc Boltanski et Arnaud Esquerre, *Enrichissement, Une critique de la marchandise*, Gallimard, 2017.
- Pascal Chabot, *Global burn-out*, PUF, 2013, rééd. coll. « Quadrige », 2017.

- Byung-Chul Han, *La société de la fatigue*, 2010, trad. Julie Stroz, Circé éditions, 2014.
- Albert Hirschman, dans *Les passions et les intérêts, Justifications politiques du capitalisme avant son apogée* (1977, trad. P. Andler, PUF, 1980 rééd., coll. Quadrige, 1997).
- Dominique Méda, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier, coll. « Alto », 1995, rééd. coll. « Champs ».
- Serge Paugam, *La disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, 1991, rééd. « Quadrige », 2000.
- Karl Polanyi, *La grande transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, (1944), trad. Catherine Malamoud et Maurice Angeno, Gallimard, 1983, rééd. « Tel ».
- Richard Sennett, *La culture du nouveau capitalisme* (conférences à Yale de 2004, publiées en 2006), trad. Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Albin Michel, 2006, rééd., Hachette coll. « Pluriel », 2008.
- Georg Simmel, *Philosophie de l'argent* (1900), trad. par Sabine Cornille et Philippe Ivernel, PUF, 1987, rééd. coll. « Quadrige », 1999 ; *Les pauvres* (1907), trad. Bertrand Chokrane, PUF 1998, rééd. coll. « Quadrige », 2011.
- Thorstein Veblen, *Théorie de la classe de loisir*, 1899, trad. L. Evrard, Gallimard, 1970, coll. « Tel ».
- Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1904-05), trad. de Jacques Chavy, Plon, 1964, rééd. coll. « agora », 2008.

M1/2PHPO44/54 Séminaire d'éthique environnementale et des technologies. Resp. : Michel Puech

Semestre 1 — Éthique des vivants

Les évolutions actuelles sur la frontière entre vivant et non-vivant et sur la frontière entre vivants humains et non-humains renouvellent nos systèmes de valeurs. On clarifiera les bases de cette évolution éthique, puis on se concentrera sur les zones les plus actives : l'alimentation, les vivants qui ne sont pas des organismes animaux (le végétal, le microbien) et le cadre non-vivant du vivant (les écosystèmes).

Syllabus et bibliographie sur Moodle début septembre 2023.

Semestre 2 — Éthique des objets

La négligence éthique pour les objets était tenue pour acquise par les philosophies du sujet mais le paysage ontologique et moral change en nous confrontant à des objets interactifs, peut-être "intelligents", éventuellement "attachants". Cette nouvelle interaction entre humain et non-humain artificiel demande de considérer éthiquement les objets. Auteurs de référence : Graham HARMAN, Timothy MORTON, Andy CLARK, Albert BORGMANN.

Syllabus et bibliographie sur Moodle début janvier 2024.

M1/M2PHPO45/55 : Séminaire de philosophie politique. Resp. : Céline Spector

Démocratie et écologie

Dans le contexte d'un regain d'intérêt pour les philosophies de l'environnement, ce séminaire se propose d'aborder la question des rapports entre écologie et démocratie. L'ambition du séminaire serait de répondre aux objections classiques selon lesquelles les problèmes écologiques seraient, de par leurs propriétés mêmes (complexité, globalité, irréversibilité, imprévisibilité, imperceptibilité), hermétiques à la démocratie représentative. La thèse d'une impuissance structurelle de la démocratie moderne a fait de nombreux émules qui arguent de raisons profondes : la démocratie, selon eux, est la proie des lobbies et l'otage des intérêts financiers ou industriels ; elle est réfractaire à l'écocentrisme et aux droits des non-humains ; elle échoue à protéger les communs mondiaux ; elle est incompatible avec la double

temporalité imposée par l'urgence écologique : le temps court de l'urgence, le temps long des générations futures.

Les questions posées seront donc les suivantes :

Quelles sont les procédures démocratiques qui permettent les meilleures prises de décision dans le domaine écologique ? La représentation politique dans les formes que nous connaissons peut-elle intégrer les enjeux liés au long terme, au vivant non-humain et aux générations futures, qui ne votent pas ? Comment remédier aux blocages dans la prise de décision lorsqu'économie et écologie semblent entrer en conflit ? Enfin, faut-il limiter la délibération démocratique de telle sorte que les droits environnementaux soient constitutionnalisés et défendus au sein des Cours et des tribunaux ?

Quel ethos citoyen doit être favorisé afin que la démocratie écologique puisse être stable et durable ? Faut-il sortir de la « neutralité » libérale pour privilégier une conception perfectionniste de la vie bonne, ou « l'Etat vert » peut-il advenir en conservant la pluralité des modes de vie et des conceptions du monde ?

Enfin, une démocratie conçue au-delà de l'Etat-nation serait-elle mieux à même de répondre aux défis écologiques ? Comment concevoir un fédéralisme social et environnemental apte à intégrer les intérêts de la nature et des générations futures ?

Bibliographie :

- AUDIER, Serge, *L'Age productiviste. Hégémonie prométhéenne, brèches et alternatives écologiques*, Paris, La Découverte, 2019
- BELL, Derek, « Environmental Justice and Rawls' Difference Principle », *Environmental Ethics* 26 (3), 01.08.2004, p. 287-306.
- BELL, Derek et CARRICK, Jayne, « Procedural Environmental Justice », in *The Routledge Handbook of Environmental Justice*, Londres, Routledge, 2017.
- BOURG, Dominique, WHITESIDE, Kerry, *Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique*, Paris, Seuil, 2010.
- DOBSON, Andrew, « Environmental Citizenship: towards sustainable development », *Sustainable Development* 15 (5), p. 276-285.
- DOBSON, Andrew, *Justice and the Environment: Conceptions of Environmental Sustainability and Theories of Distributive Justice*, Oxford, Oxford University Press, 1998.
- ECKERSLEY, Robyn, *The Green State: Rethinking Democracy and Sovereignty*, Cambridge, MIT Press, 2004.
- HOLIFIELD Ryan, CHAKRABORTY, Jayajit et WALKER, Gordon (éds.), *The Routledge Handbook of Environmental Justice*, Londres, Routledge, 2018.
- LARRERE, Catherine, « Inégalités environnementales et justice climatique », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement* 79 (3), Paris, 2015, p. 73-77.
- LARRÈRE, Catherine, MATHEVET Raphaël, BOUSQUET François et al., « Environmental Stewardship and Ecological Solidarity: Rethinking Social-Ecological Interdependency and Responsibility », *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, 31 (5), p. 605-623.
- LAURENT, Éloi, « Issues in Environmental Justice within the European Union », *Special Section - Earth System Governance: Accountability and Legitimacy* 70 (11), 15.09.2011, p. 1846-1853.
- LEJEUNE, Zoé, « La justice et les inégalités environnementales : concepts, méthodes et traduction politique aux États-Unis et en Europe », *Revue française des affaires sociales* (1-2), Paris, 2015, p. 51-78.
- LOW, Nicholas et GLEESON, Brendan, *Justice, Society, and Nature. An exploration of political ecology*, London, New York, Routledge, 1998.
- MAGNETTE, Paul, *La Vie large*, Paris, La Découverte, 2022.
- MILLER, David, « Social Justice and Environmental Goods », in DOBSON Andrew (éd.), *Fairness and Futurity: Essays on Environmental Sustainability and Social Justice*, Oxford, Oxford University Press, 1999.
- PELLUCHON, Corinne, *Les Lumières à l'âge du vivant*, Paris, Seuil, 2021.
- PENZ, Peter, « Environmental Victims and State Sovereignty: A Normative Analysis », *Social Justice*, Winter 1996, Vol. 23, No. 4 (66), Winter 1996, pp. 41-61.

- SCHEARMAN, David, SMITH, Joseph, *The Climate Change Challenge and the Failure of Democracy*, Wesport, Praeger, 2007
- SCHLOSBERG, David, *Defining Environmental Justice: Theories, Movements, and Nature*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2007.
- SMITH, Graham, « Concevoir la démocratie pour le long terme : innovation institutionnelle et changement climatique », *La Pensée écologique*, vol. 1, no. 1, 2017.
- WIENHUES, Anna, « Sharing the Earth: A Biocentric Account of Ecological Justice », *Journal of Agricultural and Environmental Ethics* 30 (3), Juin 2017, p. 367-385.
- ZASK, Joëlle, *Écologie et Démocratie*, Premier Parallèle, 2022.

M1/M2PHPO46/56 : Séminaire de philosophie politique. Resp. : Pierre-Henri Tavoillot

La crise ? Quelle crise de la démocratie ? — Enquête sur le diagnostic des pathologies démocratiques

La démocratie est en crise ! C'est là une chose entendue. Mais quelle est la nature de cette crise ? Voilà qui fait débat. On pourrait certes montrer que le régime du « gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple » (Lincoln) est structurellement en crise, à la fois du côté du demos parce que le peuple n'est pas aisément identifiable et, du côté du cratos, parce que le gouvernement est toujours décevant. Mais il existe (sous réserve d'inventaire) trois autres diagnostics plus actuels de la mauvaise santé démocratique : 1) la crise de la représentation qui invite à une démocratie plus « participative » ; 2) la crise de l'impuissance publique qui appelle à un renforcement de l'efficacité politique ; 3) la crise du sens de la vie commune qui exige une refondation de la Res-publica. Que faut-il penser de ces trois diagnostics ? Quels sont les éléments symptomatiques qui permettent de les étayer ? L'enjeu de cet examen préalable est décisif pour qui veut envisager des thérapies pertinentes.

Le but du séminaire sera de produire, par un travail collectif, une généalogie et une cartographie des grandes critiques (internes) de la démocratie. L'histoire de la philosophie politique et la philosophie politique appliquée seront mobilisées pour ce travail.

Ce séminaire s'inscrit dans un cycle d'étude sur l'art politique démocratique inauguré en 2013/2014.

Un plan des séances et une bibliographie seront remis en début d'année. Ce séminaire exige une **participation active et assidue** des étudiants inscrits. En effet, en plus du suivi des séances, un travail de recherche en petits groupes sera demandé. La répartition des tâches et la constitution des groupes de travail se feront lors de la première séance de chaque semestre. La validation se fera à la fois par la remise d'un mini-mémoire intégré au travail collectif et par la participation à un workshop où seront présentés et discutés collectivement les travaux de recherche. **Les étudiants dispensés d'assiduité doivent impérativement prendre contact avec moi dès le début de chaque semestre.**

Début du séminaire : **Jeudi 21 septembre 2023 (sous réserve)**

Contact : phtavoillot@gmail.com

3.4. UE7 Méthodologie M1/2PHPO70

Une part importante du travail des étudiants durant les deux années de Master consiste à établir et à analyser des bibliographies d'articles ou d'ouvrages en liaison avec les travaux de recherche qu'ils ont à conduire. Il leur est donc indispensable de connaître les outils documentaires et bibliographiques auxquels ils peuvent recourir ainsi que les règles fondamentales de présentation des références bibliographiques.

Les séances de méthodologie du premier semestre seront principalement consacrées à une présentation de ces outils et de ces règles, avec l'appui d'Aurore-Marie Guillaume, responsable de la bibliothèque de l'UFR. Dans le prolongement de ces séances, les étudiants auront la possibilité de s'inscrire à l'une des séances de visite de bibliothèques (Bibliothèque Interuniversitaire de la

Sorbonne, Bibliothèque Nationale de France, ...) au cours desquelles ils pourront bénéficier de conseils pratiques pour conduire leurs travaux de recherche.

Les autres séances de méthodologie, qui seront programmées au second semestre, seront consacrées à la méthodologie des travaux de recherche, les mini-mémoires en premier lieu, mais aussi et surtout le mémoire principal de recherche de M2, dont le thème devra être choisi à la fin de l'année de M1. Au-delà de conseils méthodologiques généraux, les séances viseront à orienter les étudiants dans le choix du thème de leur mémoire de M2 et dans les recherches, notamment bibliographiques, préalables à sa formulation.

Le calendrier de l'ensemble des séances de méthodologie sera diffusé à la rentrée.

4. L'ANNÉE DE MASTER 2

L'acquisition de compétences spécialisées se poursuit et se renforce en année de Master 2, où elle ouvre sur la production d'un premier véritable travail de recherche : le mémoire de Master. Ce mémoire est au cœur de l'organisation et de l'évaluation de l'année de Master 2 : les étudiants désirant s'inscrire en thèse à Sorbonne Université doivent avoir obtenu leur Master 2 avec une moyenne générale d'au moins 14 sur 20.

Outre la rédaction du mémoire (4.1.), l'année de M2 comporte le suivi de deux séminaires de formation à la recherche (4.2.) et de deux TD de tronc commun (4.3.) ainsi qu'une participation aux séances du séminaire commun de la spécialité (4.4.).

4.1. Mémoire de recherche (UE5)

Le mémoire de Master 2 peut être préparé sous la direction de tout enseignant-chercheur (professeur ou maître de conférences) de la spécialité de Master ou, si le sujet l'impose, d'une autre spécialité du Master de philosophie.

Chaque étudiant prend rendez-vous avec le professeur ou le maître de conférences auquel il souhaite proposer la direction de son mémoire : l'intitulé du mémoire, sa problématique, son plan, son assise bibliographique sont déterminés en accord avec le directeur ou la directrice de recherche.

☞ A la fin du premier semestre, l'étudiant doit remettre à son directeur ou sa directrice de recherche une présentation détaillée de l'avancement de son travail, dont la forme et le format sont déterminés en accord avec le directeur ou la directrice de recherche et qui fait l'objet d'une évaluation intermédiaire (7 ECTS).

Un document de présentation des attendus du mémoire de Master 2 sera placé sur la plateforme Moodle (rubrique « Informations master de philosophie politique et éthique »).

4.2. Séminaires de formation à la recherche (UE1 & UE2)

L'étudiant choisit deux séminaires.

Le premier (UE1) est nécessairement celui qu'assure le professeur ou le maître de conférences qui dirige son mémoire de recherche. Si le directeur de mémoire n'assure pas de séminaire, il indiquera à l'étudiant quel séminaire suivre. *Il n'y a aucune obligation à ce que le sujet de mémoire corresponde au thème du séminaire du directeur de recherche.*

Le second séminaire (UE2) est choisi dans la liste ci-dessous des séminaires de la spécialité.

M3/M4PHP011/21 : Séminaire de philosophie morale et politique. Resp. : Philippe Audegean

La tolérance (XVII^e-XVIII^e siècles)

L'idée de *tolérance* est née des conflits confessionnels qui ont secoué la chrétienté à l'aube des temps modernes. Le séminaire entreprendra de reconstituer l'origine historique et la signification philosophique de cette idée, à partir des deux grands textes fondateurs de Bayle et de Locke – vraisemblablement tous deux écrits aux Pays-Bas en 1686. Il aura également pour but d'interroger sa place et sa signification dans le contexte plus général de la sécularisation. Enfin, il aura pour but d'interroger l'héritage complexe de cette idée en réfléchissant sur le principe plus tardif de *laïcité* et sur les débats contemporains autour de cette notion.

La tolérance est-elle un droit fondamental de la personne humaine ? Est-elle fondée sur les droits inaliénables de la conscience, en tant qu'ils impliquent la liberté de croyance et de culte ? Ou est-elle une vertu exigée par la définition même de l'autorité politique, voire par une certaine forme de raison d'État, qui déconseille au souverain et au législateur de recourir à la coercition en matière de foi religieuse ? Mais comment une vertu morale directement issue de

considérations politiques peut-elle affirmer la séparation de la politique et de la morale ? Le principe de tolérance est-il capable, sans se renier, de reconnaître l'intolérance comme intolérable, sans pourtant soumettre la sphère privée des choix individuels aux atteintes et aux abus de la puissance publique ?

Bibliographie

1- Textes

- BAYLE Pierre, *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ : « Contrains-les d'entrer »*. Édition conseillée : *De la tolérance. Commentaire philosophique*, éd. Jean-Michel Gros, Paris, Champion, 2014.
- *Supplément du Commentaire philosophique*, éd. Martine Pécharman, dans Lessay Franck, Rogers John et Zarka Yves Charles (éd.), *Les Fondements philosophiques de la tolérance en France et en Angleterre au XVII^e siècle*, tome 3, Paris, PUF, 2002.
- *Pensées sur l'athéisme*, éd. Julie Bloch, Paris, Desjonquères, 2004.
- LOCKE John, *Epistola de tolerantia / A Letter Concerning Toleration*. Édition française conseillée : *Lettre sur la tolérance et autres textes*, traduit de l'anglais par Jean Le Clerc et Jean-Fabien Spitz, éd. Jean-Fabien Spitz, Paris, GF-Flammarion, 1992.

2- Études

a) Sur l'idée de tolérance

- CHRISTIN Olivier, *La Paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle*, Paris, Seuil, 1997.
- LESSAY Franck, ROGERS John et ZARKA Yves Charles (éd.), *Les Fondements philosophiques de la tolérance en France et en Angleterre au XVII^e siècle*, tome 1 : *Études*, Paris, PUF, 2002.

b) Sur Bayle

- GROS Jean-Michel, « Sens et limites de la théorie de la tolérance chez Pierre Bayle », dans Olivier Abel et Pierre-François Moreau (éd.), *Pierre Bayle : la foi dans le doute*, Genève, Labor et Fides, 1995, p. 65-86.
- LABROUSSE Élisabeth, « Note à propos de la conception de la tolérance au XVIII^e siècle », dans *Notes sur Bayle*, Paris, Vrin, 1987, p. 111-123.
 - « Note sur la théorie de la tolérance chez Pierre Bayle », *ibid.*, p. 173-176.
- MORI Gianluca, « Conscience et tolérance », dans *Bayle philosophe*, Paris, Champion, 1999, p. 273-320.

c) Sur Locke

- MARSHALL John, *John Locke, Toleration and Early Enlightenment Culture. Religious Intolerance and Arguments for Religious Toleration in Early Modern and Early Enlightenment Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.
- SAADA Julie, « John Locke et la tolérance libérale », dans Gaetan Clavien, François Dermange et William Ossipow (éd.), *Racisme, libéralisme et limites du tolérable*, Genève/Paris, Georg, 2003, p. 13-40.
- SPITZ Jean-Fabien, « Quelques difficultés de la théorie lockienne de la tolérance », dans Franck Lessay, John Rogers et Yves Charles Zarka (éd.), *Les Fondements philosophiques de la tolérance en France et en Angleterre au XVII^e siècle*, tome 1 : *Études*, Paris, PUF, 2002, p. 114-150.

d) Approches contemporaines

- BALIBAR Étienne, « Dissonances dans la laïcité », *Mouvements*, 2004/3, n° 33-34, p. 148-161.
 - *Des Universels*, Paris, Galilée, 2016.
- DILHAC Marc-Antoine, *La Tolérance, un risque pour la démocratie ? Théorie d'un impératif politique*, Paris, Vrin, 2014.
- LABORDE Cécile, *Liberalism's Religion*, Harvard, Harvard University Press, 2017.

- LEITER Brian, *Why Tolerate Religion ?* (2013). Traduction française : *Pourquoi tolérer la religion ? Une investigation philosophique et juridique*, traduit de l'anglais par Louis Muskens, Genève, Markus Haller, 2014.
- NUSSBAUM Martha, *The New Religious Intolerance. Overcoming the Politics of Fears in an Anxious Age* (2012). Traduction française : *Les Religions face à l'intolérance. Vaincre la politique de la peur*, traduit de l'anglais par Nathalie Ferron, Paris, Climats, 2013.
- SCANLON Thomas M., *The Difficulty of Tolerance*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004. Traduction française : *L'épreuve de la tolérance. Essais de philosophie politique*, traduit de l'anglais par Nicolas Delon, Raïssa Maillard, Victor Mardellat, Juliette Roussin, Jean-Fabien Spitz et Mathilde Unger, Paris, Hermann, 2018.
- WALZER Michael, *On Toleration* (1997). Traduction française : *Traité sur la tolérance*, traduit de l'anglais par Chaïm Hutner, Paris, Gallimard, 1998.

M3/M4PHPO12/22 : Séminaire de philosophie morale. Resp. : Stéphane Chauvier

Le bien et la bonté

« La seule leçon de morale qui convienne à l'enfance et la plus importante à tout âge est de ne jamais faire de mal à personne. Le précepte même de faire du bien s'il n'est subordonné à celui-là est dangereux, faux, contradictoire » écrit Rousseau dans l'*Émile* (II, OC IV, p. 340). L'objet du séminaire sera d'interroger la moralité de ce que nous appellerons *bénéficence*, terme générique dont, par exemple, la bienfaisance, la bienveillance, la générosité, l'estime, etc. sont des espèces. En quel sens est-il moral de faire du bien à ceux qui nous entourent ?

Nous interrogerons d'abord les différents sens que le mot « bien » peut prendre en morale. Nous creuserons ensuite l'idée de Rousseau voulant que le précepte de faire du bien puisse s'avérer « dangereux, faux, contradictoire ». Enfin, partant d'un phénomène intrigant que nous appellerons *asymétrie morale de la bénéficence et de la non-maléficence*, nous nous demanderons s'il y a, au sens strict de ce mot, un devoir d'être bon, ce qui nous conduira à interroger la base affective de la bonté, qu'elle ait nom sympathie, amour du prochain ou philanthropie.

Orientations bibliographiques :

Outre les textes classiques qui seront sollicités (CICERON, *Les devoirs* ; SENEQUE, *Les bienfaits*, KANT, *Doctrine de la vertu* ; ROUSSEAU, *Lettres morales*, etc.), les étudiants peuvent lire, à titre préparatoire : Vladimir SOLOVIEV, *La justification du bien* [1897], trad. T.D.M., Genève, Slaktine, 1997 ; Iris MURDOCH, *La souveraineté du bien*, trad. C. Pichevin, Paris, Éditions de l'éclat/poche, 2023 ; Peter SINGER, *L'altruisme efficace*, trad. L. Bury, Paris, Les Arènes, 2018 ; Simone Weil, *Formes implicites de l'amour de Dieu*, dans *Œuvres*, Paris, Quarto-Gallimard, 2000.

M3/M4PHPO13/23 : Séminaire de philosophie sociale et politique. Resp. : Hélène L'Heuillet

Qu'est-ce qu'habiter ? Domicile, voisinage, environnement

La question du domicile et de ce qui l'entoure fait l'objet de nombreuses études en philosophie sociale. La coexistence humaine a d'abord semblé de toute évidence définir l'acte humain d'habiter (Tönnies, Arendt). La réponse à la question « Qu'est-ce qu'habiter ? » conduit alors à s'intéresser à la question de l'urbanité. Quelle est la signification philosophique et sociologique de la ville (Simmel, Mongin, Robert Park, Sennett) et comment les villes du monde pacifient-elle ou pas la conflictualité sociale, particulièrement celle qui résulte des inégalités et des discriminations (Declerck, Paugam, Tissot, Wacquand) ? Dans un second temps, la question « Qu'est-ce qu'habiter ? » mène à l'écologie, dans son sens étymologique d'étude de l'habitabilité de la terre. On reviendra aux premières formulations de cette problématique par Aldo Leopold, pour en venir à Latour et Lussault.

- Hannah Arendt, *La condition de l'homme moderne* (1958), trad. Georges Fradier, Calmann-Lévy, 1961, rééd. Presses-Pocket, 1983, rééd. Gallimard, coll. « Quarto », dans *L'Humaine condition*, 2012 (p. 51-323).
- Patrick Declerck, *Les naufragés, Avec les clochards de Paris*, coll. « Terre humaine », rééd. coll. « Pocket ».
- Isaac Joseph et Yves Grafmeyer, *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, 1990, rééd. coll. « Champs ».
- Bruno Latour, *Gaïa, huit conférences sur le nouveau régime climatique*, La découverte, 2015,
- Aldo Leopold, *L'éthique de la terre*, suivi de *Penser comme une montagne* (1933 -1944), trad. Aline Weill, Petite bibliothèque Payot, 2019.
- Michel Lussault, *L'avènement du monde, Essai sur l'habitation humaine de la Terre*, Seuil, 2013.
- Olivier Mongin, *La condition urbaine, La ville à l'heure de la mondialisation*, Paris, Seuil, 2005, coll. « Points ».
- Serge Paugam, *La disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1991, rééd. Quadrige, 2000.
- Georg Simmel, *Les Grandes Villes et la vie de l'esprit* (1902), trad. Jean-Louis Vieillard-Baron, Payot, 1989, rééd. Petite Bibliothèque Payot, 2013.
- Richard Sennett, *Bâtir et habiter, Pour une éthique de la ville* (2018), trad. de l'anglais par Astrid von Busekist, Albin Michel, 2019.
- Sylvie Tissot, *De bons voisins, Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, éd. Raisons d'agir, 2011.
- Ferdinand Tönnies, *Communauté et société, Catégories fondamentales de la sociologie pure*, (1887), trad. Sylvie Mesure et Niall Bond, PUF, 2010.
- Loïc Wacquant, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État* (2005), trad. Sébastien Chauvin, La découverte poche, 2007.

M3/M4PHPO14/24 : Séminaire de philosophie politique. Resp. : Céline Spector

La liberté des Modernes

Existe-t-il une « liberté des modernes » qui prend acte des conditions nouvelles issues de la rencontre avec le Nouveau Monde et de l'essor de l'économie politique ? Doit-on se contenter d'opposer une « tradition libérale », issue de Locke, à une « tradition républicaine » dont Rousseau aurait été le père fondateur ? Relire les auteurs majeurs de la philosophie politique depuis Machiavel conduit à nuancer l'approche issue de l'historiographie dominante, qu'elle soit libérale ou républicaine. Sans vouloir figer des « langages » ou des discours homogènes, ce séminaire se proposera de revenir sur les enjeux philosophiques et politiques associés à la distinction entre liberté des Anciens et liberté des Modernes, en analysant les significations attachées par Machiavel, Hobbes, Locke, Montesquieu, Rousseau, Condorcet et Benjamin Constant au concept de liberté civile et politique.

Bibliographie indicative :

Modernes :

- Hobbes, *Léviathan*, trad. F. Tricaud, Paris, Sirey, 1974, 2000, ch. XXI.
- Locke, *Traité du gouvernement civil*, trad. D. Mazel, Paris, GF-Flammarion, 1992 ; trad. J.-F. Spitz, PUF, 1995, chap. 4 ; chap. 17 à 19.
- Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Paris, GF-Flammarion, livres XI, XII, XV.
- Rousseau, *La Religion, la Liberté, la Justice. Un commentaire des « Lettres écrites de la montagne » de Rousseau*, B. Bernardi, F. Guénard et G. Silvestrini édés., Paris, Vrin, 2005, lettres VIII et IX.
- Rousseau, *Du contrat social*, B. Bernardi éd., Paris, GF-Flammarion, 2001, I, 6-8.

- Condorcet, *De l'influence de la Révolution d'Amérique sur l'Europe*, Houilles, Manucius, 2010 ; *Réflexions sur l'esclavage des nègres*, Paris, GF-Flammarion, 2009.
- Benjamin Constant, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, in *Ecrits politiques*, M. Gauchet éd., Paris, Gallimard, 1997.

Contemporains :

- Audard C., *Qu'est-ce que le libéralisme ?*, Paris, Gallimard, 2009.
- Audier S., *Les Théories de la république*, Paris, La Découverte, 2004.
- Pettit Ph., *Republicanisme*, trad. P. Savidan et J.-F. Spitz, Paris, Gallimard, 2004
- Skinner Q., *La Liberté avant le libéralisme*, trad. M. Zagha, Paris, Seuil, 2000
- Spitz J.-F., *La Liberté politique*, Paris, P.U.F., 1995.

M3/M4PHPO15/25 : Séminaire de philosophie politique. Resp. : Pierre-Henri Tavoillot

Les défis éthiques de l'âge démocratique — Comment une vie commune est-elle (encore) possible ?

L'éthique n'a pas le moral. D'un côté, on entend parler du déclin des valeurs, de la perte des repères, de l'affaiblissement des normes ; de l'autre, on voit fleurir dans tous les domaines, même les plus inattendus, des chartes, des comités, des conseils éthiques. D'un côté, l'exigence de moraliser la vie politique, le capitalisme, les relations non seulement entre les humains, mais aussi entre les humains et la nature. De l'autre, l'effroi devant la montée d'un ordre moral, voire moralisateur, en passe de se reconstituer. Comment penser la place de la morale à l'âge démocratique ? Y a-t-il excès ou pénurie en la matière ?

Cette incertitude pose un problème crucial sur ce qu'il est convenu d'appeler, de manière sans doute un peu trop vague, « le vivre ensemble ». En effet, l'individualisme contemporain, qui structure l'éthique contemporaine, produit un effet de déstabilisation sur le collectif : culte des identités, extension des droits, replis communautaires, élargissement de la sphère de la justice et des revendications culturels. Mais, d'un autre côté, d'autres types de liens s'inventent et se structurent : maintien des relations intergénérationnelles, nouvelles sociabilités, mobilisations collectives. Parce que l'éthique est toujours une relation à l'autre, la question de la vie commune en constitue la clé de voûte. Voulons-nous (encore) vivre ensemble ?

Un plan des séances et une bibliographie seront remis en début d'année. Ce séminaire exige une **participation active et assidue** des étudiants inscrits. En effet, en plus du suivi des séances, un travail de recherche en petits groupes sera demandé. La répartition des tâches et la constitution des groupes de travail se feront lors de la première séance de chaque semestre. La validation se fera à la fois par la remise d'un mini-mémoire intégré au travail collectif et par la participation à un workshop où seront présentés et discutés collectivement les travaux de recherche. **Les étudiants dispensés d'assiduité doivent impérativement prendre contact avec moi dès le début de chaque semestre.**

Début du séminaire : **Jeudi 28 septembre 2023 (sous réserve)**

Contact : phtavoillot@gmail.com

4.3. TD de tronc commun

Les enseignements de tronc commun de M2 se composent de deux TD, un TD de lecture de textes à choisir entre deux groupes de TD, et un TD spécialisé, à choisir également entre deux groupes de TD.

4.3.1. TD de lecture de textes (UE3)

Les étudiants ont le choix entre deux groupes de TD, l'un assuré aux deux semestres par Sean McStravick, l'autre assuré au premier semestre par Hélène L'Heuillet et au second semestre par Pierre-Henri Tavoillot.

M3/4PHPO30 : groupe 1 — Sean McStravick (1^{er} et 2^e semestres)

Semestre 1. Lecture du *public et ses problèmes* de John Dewey.

Les démocraties contemporaines sont travaillées par une tension entre l'exigence d'une véritable souveraineté populaire – exigence impliquant un idéal de participation des individus aux décisions publiques –, et le recours effectif à différents types de délégation de la décision politique à des représentants censés être mieux informés de la complexité des enjeux publics – délégation qui pose un problème évident à l'exigence de souveraineté populaire.

On trouve au début du XX^{ème} siècle américain une formulation singulière de cette tension dans le débat sur les démocraties libérales entre Walter Lippmann et le philosophe pragmatiste John Dewey. Un gouvernement des experts est-il au fond compatible avec l'ambition démocratique d'une priorité des moyens et des procédures sur les fins politiques à atteindre ? Selon W. Lippmann, la configuration et l'échelle des sociétés modernes est foncièrement incompatible avec l'existence d'une collectivité à même de s'organiser et de décider sur les enjeux publics. Le recours à un gouvernement technocratique et à la fabrication médiatique du consentement est donc une nécessité. Dans son ouvrage *Le public et ses problèmes*, J. Dewey défend au contraire l'idée qu'une démocratie libérale implique de faire appel aux ressources de l'intelligence des « publics », capables de se former à travers l'expérience partagée des problèmes et de s'associer en vue de la résolution de ces problèmes. Toute la difficulté est alors de comprendre à quelles conditions (éducative, institutionnelle, économique) ces publics peuvent voir le jour dans les conditions industrielles, marchandes, et communicationnelles du monde moderne.

L'objectif de ce TD est d'introduire au débat entre Lippmann et Dewey sur le statut du public dans les démocraties libérales, et de lire cursivement l'ouvrage de J. Dewey, *Le public et ses problèmes*, afin d'en assimiler les principaux problèmes et concepts.

Bibliographie indicative :

Ouvrages de Dewey

- J. DEWEY, *Écrits politiques*, trad. J.-P. Cometti et J. Zask, Paris, éditions Gallimard, 2018.
- J. DEWEY, *Le public et ses problèmes*, trad. J. Zask, Paris, Gallimard, 2010.
- J. DEWEY, *Démocratie et éducation*, Malakoff, Armand Collin, 2022.
- DEWEY, *Expérience et éducation*, Malakoff, Armand Collin, 2022.
- J. DEWEY, *Reconstruction en philosophie*, trad. P. di Mascio, Paris, éditions Gallimard, 2014.

Littérature secondaire

- M. COCHRAN (éd.), *The Cambridge companion to Dewey*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.
- J.-P. COMETTI, *La démocratie radicale. Lire John Dewey*, Paris, éditions Gallimard, 2016,
- W. LIPPMANN, *Le public fantôme*, trad. L. Decréau, Paris, éditions Demopolis, 2008.
- W. LIPPMANN, *Public opinion*, New York, Classic Books America, 2009.
- B. STIEGLER, *Il faut s'adapter*, Paris, éditions Gallimard, 2009.
- J. ZASK, *Introduction à John Dewey*, Paris, La découverte, 2015.
- J. ZASK, « Pourquoi un public en démocratie ? Dewey versus Lippmann », in Hermès, La Revue, 2001/3, n° 31.

Semestre 2. Les problèmes contemporains de la notion d'« espace public ».

Dans l'optique d'une réaction aux conséquences néfastes de la représentation politique sur la citoyenneté démocratique (apathie, désintérêt, sentiment d'insignifiance), les démocraties contemporaines se sont largement tournées vers un idéal d'espace public, exclusif de tout ce qui relèverait de l'intérêt privé, et accessible à tous – espace censé donner lieu à une opinion

partagée sur les affaires publiques. À l'instar de John Rawls, les travaux en philosophie politique se sont d'ailleurs longtemps attachés à l'examen des clauses de neutralité et des conditions d'éducation essentielles à l'existence d'un tel espace de discussion collective.

Cependant, depuis plusieurs décennies, les débats contemporains sur la justice sociale ont mis en lumière l'écart critique qui subsiste entre un tel espace délibératif et la démocratie « telle qu'elle existe ». L'espace public vise-t-il, *in fine*, l'intérêt commun si certains intérêts s'expriment avec davantage de facilité que d'autres dans cette arène discursive (problème du lobbying, problème de l'échelle des enjeux, etc.) ? En outre, l'accès à cet espace dialogique est-il égalitaire si une série de normes informelles (rhétorique, symbolique, genre, etc.) le traverse ? Les difficultés à mettre en pratique institutionnellement un espace collectif de délibération rendent nécessaire de réfléchir à nouveau frais sur ce qui délimite le public et le privé et ce qui différencie l'intérêt commun de l'intérêt particulier.

Ce TD a pour objectif d'examiner les principaux problèmes qui se posent dans l'usage contemporain du concept d'« espace public ». Le travail sera organisé autour de la discussion des travaux contemporains de J. Rawls (*Théorie de la justice*), de J. Habermas (*L'espace public*) et de N. Fraser (*Qu'est-ce que la justice sociale ?*), et d'une mise en perspective de ces questionnements avec la philosophie politique et sociale classique (Aristote, Hegel, Tocqueville, etc.).

Bibliographie indicative :

- H. ARENDT, *La condition humaine*, trad. G. Fradier, Paris, Calmann-Levy, 1983.
- ARISTOTE, *Rhétorique*, in *Œuvres*, trad. A.Motte, Paris, Gallimard, 2014.
- P. BOURDIEU, *La distinction*, Paris, Les éditions de minuit, 1979.
- P. BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, éditions du Seuil, 2001.
- N. FRASER, *Qu'est-ce que la justice sociale ?*, trad. E. Ferrarese, Paris, La découverte, 2011.
- N. FRASER, *Unruly practices : power, discourse and gender in contemporary social theory*, Mineapolis, University of Minesota Press, 1989.
- J. HABERMAS, *L'espace public*, trad. M. B. de Launay, Paris, Payot, 1978.
- B. MANIN *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 2012.
- B. MANIN, « Volonté générale ou délibération ? Esquisse d'une théorie de la délibération politique », in *Le Débat* 1985/1 (n°33).
- K. MARX, « À propos de la question juive », trad. M. Rubel, in *Philosophie*, Paris, Gallimard, 1994.
- J. RAWLS, *Théorie de la justice*, trad. C. Audard, Paris, éditions du Seuil, 1986.
- REHFELD, « Towards a General Theory of Political Representation », in *The Journal of Politics*, Vol. 68, n°1, 2006.
- M. SAWARD, « Authorisation and Authenticity: Representation and the Unelected », in *The Journal of Political Philosophy*, Volume 17, n°, 2009.
- De TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, tome II, Paris, Gallimard, 1961.

M3/M4PHPO30 : groupe 2

Premier semestre : Hélène L'Heuillet

Pouvoir et contre-pouvoir

La notion de pouvoir est une de celles que la philosophie contemporaine, à travers un dialogue avec les sciences sociales, a le plus radicalement renouvelée. Distinct de l'autorité (Arendt), ou essaimé en « relations de pouvoir » qui ruinent la tentative d'en parler au singulier (Foucault), le pouvoir a changé de forme sous la double influence de la mondialisation (Beck) et de l'expérience totalitaire (Lefort). Dès lors, finalités du pouvoir et moyens de l'exercer semblent tendre à se confondre. On s'interrogera sur cet auxiliaire des pouvoirs qu'est la police

(Bittner), sur la gouvernementalité algorithmique (Rouvroy) et plus largement sur la « gouvernance par les nombres » (Supiot). On se demandera si les contre-pouvoirs peuvent toujours se penser en termes de garanties (Bentham), ou s'ils exigent au préalable une analyse des pouvoirs pour s'ajuster à ceux-ci et éviter d'être annulés (Césaire, Chamoiseau, Kaldor, Sofsky).

- Hannah Arendt, « Qu'est-ce que l'autorité ? », (1958), dans *La crise de la culture, huit exercices de pensée politique* (1961), trad. dir. P. Lévy, Gallimard, 1972, rééd. coll. « folio », pp. 121-185, ou dans *L'humaine condition*, Gallimard, coll. « Quarto », 2012, p. 671-717.
- Ulrich Beck, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation* (2002), trad. Aurélie Duthoo, Aubier, 2003, rééd. coll. « Champs », 2009.
- Ulrich Beck, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme?*, (2004), trad. de l'allemand par Aurélie Duthoo, Aubier, 2006.
- Jeremy Bentham, *Garanties contre l'abus de pouvoir* (1822-1823), trad. M.-L. Leroy, éd. Rue d'Ulm, Paris, 2001.
- Egon Bittner, « De la faculté d'user de la force comme fondement du rôle de la police » (1990), in Jean-Paul Brodeur et Dominique Monjardet, *Connaître la police, Grands textes de la recherche anglo-saxonne*, La documentation française, 2003, p. 47-62.
- Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Présence africaine, 1955, rééd. 2011.
- Patrick Chamoiseau, *Écrire en pays dominé* (1997), Gallimard, coll. « folio », 2002.
- Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population*, Cours au collège de France, 1977-1978, Gallimard-Seuil, 2004.
- Mary Kaldor, « L'idée de société civile mondiale », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2007, n°38.
- Claude Lefort, « La question de la démocratie » (1983), in *Essais sur le politique. XIX^e-XX^e siècles*, Seuil, 1986.
- Antoinette Rouvroy et Thomas Berns « Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation, Le disparate comme condition d'individuation par la relation ? », *Réseaux*, 2013, n°177, pages 163 à 196.
- Wolfgang Sofsky, *Le citoyen de verre, entre surveillance et exhibition* (2007), trad. de l'allemand par O. Mannoni, ed. de L'Herne, 2011.
- Alain Supiot, *La gouvernance par les nombres*, Fayard, 2015, rééd. coll. « Pluriel », 2020.

Deuxième semestre : Pierre-Henri Tavoillot

Définitions et frontières de l'humain : il s'agira dans ce TD, à travers l'examen de quelques débats contemporains, d'étudier l'actualité de la longue querelle de l'humanisme. Voici quelques thématiques qui seront abordées : Comment définir l'humain ? Quel rapport à l'animal ? La question de la dignité de la personne ; les fondements naturels de l'éthique ; la neuroéthique ; l'identité générique ... Le travail se fera sur la base d'un corpus de textes défini au début du semestre.

4.3.2. TD spécialisé (UE4)

Les étudiants choisissent l'un des deux groupes de TD suivants :

M3/M4PHPO41 : Les théories de la reconnaissance

Chargé du TD : Hugo Lorgeril

Semestre I — les textes classiques la philosophie de la reconnaissance

« L'orgueil nous tient d'une possession si naturelle au milieu de nos misères, erreur, etc. Nous perdons encore la vie avec joie, pourvu qu'on en parle » (Pascal, *Pensées*, fr. 31-37).

Nous examinerons dans ce TD les approches classiques des passions liées à la reconnaissance en repartant de la problématique de l'amour-propre aux XVII^e et XVIII^e siècle (Pascal, Nicole,

Rousseau), en examinant l'apport des penseurs de la sympathie (Hutcheson, Hume, Smith) et des premiers artisans d'une philosophie de la reconnaissance (Fichte, Hegel). Au fil de ces lectures, il s'agira de cerner les différentes manières possibles d'interpréter la sensibilité des personnes à l'opinion d'autrui et d'en cerner la portée politique et morale.

Textes étudiés au cours du semestre :

DESCARTES, *Traité des passions*, (1649), GF, 1998 ; PASCAL, *Discours sur la religion et sur quelques autres sujets*, Fayard, 1993 ; NICOLE, *Essais de morale*, PUF, 1999 ; ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes*, (1755), GF, 2011 ; HUTCHESON, *Système de morale*, (1730), Vrin, 2016 ; HUME, *Traité de la nature humaine*, II, (1739), GF, 2015 ; SMITH, *Théorie des sentiments moraux*, PUF, 2014 ; HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, (1820) Gallimard, 1989.

Ouvrage introductif :

HONNETH, *La Reconnaissance : Histoire européenne d'une idée*, (tr. Rusch), Gallimard, NRF, 2012

Semestre 2 : les textes contemporains de la philosophie de la reconnaissance

« L'estime (ou le respect) de soi est peut-être le bien premier le plus important » (Rawls, *Théorie de la justice*, Seuil, 1971). Le thème de la reconnaissance, dont l'histoire philosophique commence, selon Axel Honneth, au XVII^e siècle, occupe une place centrale dans le débat et les luttes politiques contemporaines. Au cours de ce TD, à partir de l'étude de quelques textes contemporains importants, nous tâcherons de mettre en lumière la portée philosophique de ces enjeux, de déterminer la relation des demandes de *redistribution* et des demandes de *reconnaissance*, et de comparer les approches possibles de l'idée de politique publique de reconnaissance.

Textes étudiés au cours du semestre :

SARTRE, *Réflexions sur la question juive*, (1946), Folio, 1985 ; FANON, *Peau noire, masques blancs*, (1952), Seuil, 2015 ; RAWLS, *Théorie de la justice* (1970), Seuil, 1987 ; WALZER, *Sphères de justice*, (1983), Seuil, 2013 ; FRASER, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Redistribution ou reconnaissance*, La découverte, 2005 ; HONNETH, *La lutte pour la reconnaissance*, (1993), Folio, 2013 ; RENAULT, *L'expérience de l'injustice*, La découverte, 2004 ; BOURDIEU, *Méditations pascaliennes*, Seuil, 1995.

M3/M4PHPO44 : Philosophie du droit

Chargé du TD : Jean-Cassien Billier

Cet enseignement a pour but d'introduire aux principales problématiques et aux principaux courants de pensée de la philosophie du droit du début du XX^e siècle à nos jours. Le premier semestre est consacré à la philosophie générale du droit : examen des relations entre faits et normes juridiques, puis entre droit et morale, statut de l'interprétation en droit, présentation critique des principaux courants théoriques (positivisme, décisionnisme, réalisme, institutionnalisme, post-positivisme, etc.). Le second semestre est consacré à une série de questions déterminées par les formes et les institutions particulières du droit : justice constitutionnelle, justice pénale, droit privé, droit international.

Les auteurs étudiés (Kelsen, Schmitt, Carré de Malberg, Ross, Hauriou, Duguit, Santi Romano, Holmes, Cohen, Llewellyn, Hart, Reinach, Radbruch, Blackstone, MacCormick, Weinberger, Dworkin, Günther, Habermas, Fish, Kennedy, Unger, Posner, Raz, Fuller, Troper, Harcourt, etc.) le seront en français pour les auteurs étrangers.

Bibliographie (à consulter en bibliothèque) : Béal, Christophe, *Philosophie du droit. Norme, validité et interprétation*, Paris, Vrin, coll. « Textes clés », 2015 ; Coleman, Jules et Shapiro, Scott, *The Oxford Handbook of Jurisprudence & Philosophy of Law*, Oxford, Oxford University Press, 2002 ; Ingram David, *Law. Key Concepts in Philosophy*, Londres, Continuum

Books, 2006. Michaut, Françoise, Troper, Michel, Grzegorzcyk, *Le Positivisme juridique*, Paris, LGDJ, 1993 ; Murphy, Mark C., *Philosophy of Law*, Oxford, Blackwell, 2007.

4.4. Séminaire commun de recherche UE6 M3/4PHPO60

La formation de Master II est complétée par six séances, destinées à l'ensemble des étudiants du M2, visant à leur donner un aperçu de la recherche avancée en philosophie politique ou en éthique. Chaque séance est organisée autour de l'exposé d'un chercheur qui présente un aspect de son travail et l'offre à la discussion. Le Master de Philosophie politique et d'éthique est en effet un master de recherche dont l'un des débouchés est la préparation d'une thèse de doctorat sous la direction d'un professeur ou d'un maître de conférences HDR, dans le cadre d'une équipe de recherche. Les séances organisées dans le cadre de l'UE6 visent donc à permettre aux étudiants de Master 2 d'appréhender les exigences de la recherche en philosophie politique et en éthique. La participation à ces séances fait partie intégrante de la formation, la validation de l'UE est basée sur un contrôle de l'assiduité des étudiants.

☞ Les six séances de l'année 2023-2024 auront lieu des mardis de 18 à 20h à la Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, amphithéâtre Georges Molinié (rez-de-chaussée), selon le calendrier suivant. Le programme des séances, en cours d'élaboration, sera complété et diffusé à la rentrée sur la page MOODLE du Master :

- Mardi 24 octobre : Bruno Bernardi
- Mardi 28 novembre : Martin Rueff
- Mardi 12 décembre : Agnès Gayraud
- Mardi 27 février : Florence Hulak
- Mardi 19 mars :
- Mardi 23 avril

5. Journées d'étude et colloques

La formation de philosophie politique et d'éthique du Master est adossée à l'Unité mixte de recherche Sorbonne Université/CNRS « Sciences, Normes et Démocratie » (UMR 8011), dir. Philippe Audegean, qui comporte une composante de philosophie des sciences et une composante de philosophie politique et d'éthique.

Cette équipe de recherche organise, au fil de l'année, des journées d'étude et des colloques, annoncés par voie d'affichage et sur le site internet de l'UMR (<https://snd.sorbonne-universite.fr>). Assister voire participer à ces manifestations scientifiques fait partie intégrante de la formation des étudiants de Master.

6. Insertion professionnelle des étudiants

Il est indispensable, dès la première année du Master, que les étudiants réfléchissent à leur devenir après le Master. Diverses voies sont envisageables, dont certaines s'amorcent au sein même du Master. Se reconnaître dans telle ou telle de ces voies peut en tout état de cause retentir sur certains choix dans les formations et les travaux correspondant aux années de Master, notamment concernant le choix du mémoire principal de M2. La présente brochure se borne à repérer trois de ces voies, parmi d'autres, offertes par l'UFR de philosophie aux étudiants issus de la spécialité Philosophie politique et éthique.

A. Comme toutes les autres spécialités du Master de philosophie, la spécialité « Philosophie politique et éthique » fournit aux étudiants l'approfondissement de leur culture philosophique

nécessaire à une préparation aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire (agrégation et Capes). Les étudiants qui envisagent de s'engager dans cette voie doivent en tenir compte, dès leurs années de master, dans le choix de tel ou tel de leurs séminaires (internes ou externes à la spécialité) et dans le choix du sujet de leur mémoire principal (M2).

B. Cette voie des concours de recrutement, à laquelle l'UFR consacre un effort tout particulier, ne saurait cependant être la seule perspective d'insertion professionnelle que les étudiants puissent envisager. A l'issue du Master 1, les étudiants intéressés par les métiers de l'édition numérique peuvent également présenter leur candidature au master professionnel « Conseil éditorial et gestion des connaissances numérisées », qui est une spécialité professionnelle interne au Master de philosophie et qui assure en un an (M2) aux étudiants sélectionnés (18 étudiants en moyenne) une formation directement professionnalisante. Des renseignements sur cette formation peuvent être trouvés ici : <http://master-conseil-edito.paris-sorbonne.fr>

C. Depuis 2011-2012 existe également un Master de formation aux métiers de l'entreprise, qui n'est accessible sur dossier qu'après un master complet (M1&2) sur contrat de professionnalisation. Des informations sur ce master peuvent être trouvées ici : https://formations-lettres.sorbonne-universite.fr/fr/index/master-XB/sciences-humaines-et-sociales-SHS/master-philosophie-metiers-du-management-et-de-l-administration-des-entreprises-MPHIL1L_609//m2-philosophie-metiers-du-management-entreprises-en-fc-M2PH09_19.html

7. Échanges internationaux

Le parcours de formation proposé par la spécialité de Master « Philosophie politique et éthique » encourage fortement les étudiants à prévoir, dans leurs années de Master, au moins un semestre d'études à l'étranger. *Il est cependant fortement conseillé aux étudiants intéressés par une telle démarche de l'envisager plutôt en M2 qu'en M1*, car l'année de M1, la plus lourde en enseignements, est une année de mise à niveau et de spécialisation en philosophie politique et en éthique, alors que l'année de M2, centrée sur la production du mémoire de recherche, s'accommode beaucoup mieux d'un suivi à distance par le directeur de mémoire.

Pour tout renseignement sur les échanges ERASMUS et hors ERASMUS, contactez le responsable des échanges internationaux pour l'UFR, jean Baptiste FOURNIER, jean-baptiste.fournier@sorbonne-universite.fr

Voir également, pour la liste des destinations proposées, la page du site de la Faculté des lettres : <http://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/partenariats-universitaires>